BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4028 du Mercredi 23 Décembre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ELECTION PRESIDENTIELLE

Pour Paulin Makaya, les dés sont pipés

(P.3)

MEDIAS

Le Sénat dénonce le non-reversement de la RAV au Trésor public

(P.5)

PARTENARIAT ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE ET CHEVRON CONGO

La Caritas et Chevron Congo lancent une campagne de distribution des kits alimentaires aux ménages démunis

Remise symbolique de Kit alimentaire par Mgr Miguel et Mme Katia Mounthault (P.8)

EDITORIAL

Et Noël ?

FEDERATION RC SANGHA

Réélu président, Allahm Bhyo promet de faire rayonner le parti dans le département

La délégation nationale à l'ouverture des travaux de l'assemblée nationale. (P.10)

Les MUCODEC vous souhaitent
joyeux Noël et bonne fête de nouvel an.
2021
MUCODEC
Bonne année !
mucodec.com
MUCODEC
Encore plus proche de vous !

ELECTION PRESIDENTIELLE

Pour Paulin Makaya, les dés sont pipés d'avance

Le leader du Parti Uni pour le Congo (UPC), Paulin Makaya, a fait part de son scepticisme sur la transparence de la future élection présidentielle, en mars 2021. Au cours d'un l'atelier de formation des journalistes, au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO) à Brazzaville du 17 au 15 décembre dernier, il a développé un sous-thème «Contentieux et contestation des élections».

Le contentieux électoral, a-t-il dit, est un échec démocratique qui naît du non-respect des règles élémentaires de base d'une démocratie. Pour réaliser une élection libre et équitable, le conférencier pense qu'en plus du respect des textes, cela est le fruit d'un consensus entre les principales forces politiques au sein des grandes démocraties occidentales. Cependant, dans bien des Etats africains, le Congo y compris, *«le système électoral est le résultat de la seule volonté du parti au pouvoir».*

Pour qu'une élection soit considérée comme libre et équitable, a affirmé le président de l'UPC, *«elle doit être préalablement bien préparée par le ministère en charge de l'administration du territoire, être gérée par une commission électorale véritablement indépendante».*

Lorsque les conditions d'une élection libre et équitable sont réunies et respectées, les raisons d'un contentieux électoral seront réduites, *«sinon inexistantes, garantissant ainsi une élection acceptée par tous, gage d'une paix véritable post électorale»,* a-t-il estimé.

A la lumière de ce qui se fait dans le pays, *«il n'y a aucun respect des bases élémentaires de gouvernance électorale. Les dés sont toujours pipés d'avance par les structures en charge de la préparation et du suivi des élections. Toute une organisation machiavélique est mise en place avant, pendant et après les élections dans le but de truquer les résultats»*, a-t-il martelé.

Selon lui, *«c'est le comportement de leaders qui veulent s'éterniser au pouvoir par tous les moyens, notamment la fraude, l'intimidation et le refus des résultats réels des urnes lorsqu'ils ne sont pas en leur faveur, qui créent les conditions favorables aux contentieux électoraux ou contestations électorales. Dans notre pays, tant qu'il n'y aura pas d'élections libres, transparentes et équitables, il y aura toujours des contentieux pré-électoraux et post-électoraux qui sont souvent à l'origine des tensions sociales, des tueries et des emprisonnements illégaux des leaders politiques».*

Pour Paulin Makaya, le paysage médiatique congolais laisse entrevoir aussi, de façon globale, une situation lamentable. Au premier plan, a-t-il poursuivi, *«l'état de délitescence des infrastructures de communication occasionnant, ipso facto, l'enclavement de l'arrière-pays, rendant ainsi non opérationnel le travail des professionnels de l'information et des médias dans certaines zones du pays. Le second point est celui de la confiscation des canaux d'information par le Gouvernement. D'une part, cela ne favorise pas l'égal accès aux médias d'Etat, largement inféodés à un seul pouvoir et, d'autre part, ne facilite pas la fluidité de l'information. A ce triste tableau s'ajoute l'accaparement éhonté des médias par le PCT».*

Paulin Makaya

Le leader de l'UPC s'en est pris aussi au CSLC qui, selon lui, *«semble plutôt faire preuve de laxisme et de complaisance. Aussi, donne-t-il l'impression, de ne sanctionner que les médias supposés être proches de l'opposition, alors qu'il a une main très légère pour sanctionner les dérives médiatiques de la presse dite proche de la mouvance présidentielle. Ce même constat est fait sur la censure systématique des informations liées aux activités politiques des partis de l'opposition véritable».*

A l'approche de l'élection présidentielle, *«tout porte à croire que le pouvoir s'est engagé sur la voie fatale consistant à organiser un énième passage en force»*, a dit Paulin Makaya, tout en remettant en cause l'indépendance de la CNEI. *«Si indépendante elle l'était réellement, elle devrait veiller au grain, être vigilante afin d'éviter la falsification des procès-verbaux».*

L'UPC propose un schéma de sortie de crise au Congo intitulé: *«Pour une solution politique négociée»*, dans lequel il sollicite la libération de tous les prisonniers politiques, la mise en place d'une commission électorale nationale véritablement indépendante, la révision de la loi électorale ainsi que du découpage électoral en vue d'une représentativité plus équilibrée et plus fidèle de l'électorat congolais, faire tenir des audiences foraines en vue de la reconstitution des actes de naissance perdus par les Congolais pendant les guerres, revoir la nomination des préfets, sous-préfets, maires de communautés urbaines, etc.

KAUD

Editorial

Et Noël ?

Nous sommes en approche de la fin d'une année qui sera singulière à plus d'un titre. Dans le monde, dans notre sous-région et dans notre pays, c'est peu de dire que Noël 2020 ressemblera à très peu d'autres Noël vécues jusqu'ici. D'un strict point de vue de simple rhétorique d'ailleurs, jamais, même avec la répétition des séquences les plus profondément incisées dans nos traditions et nos mœurs, une année n'a été véritablement semblable à celle qui la précède. Mais le fait est que, jamais en dehors des guerres cataclysmiques déclenchées par nos soifs de pouvoir, au Congo et dans le monde, aucune année n'aura été aussi traumatique. Jamais aucune année, même en prenant l'arc d'un siècle, n'aura été aussi anxiogène, en débordement insolent de toutes les frontières dont nous nous sommes entourés. La pandémie du coronavirus s'est joué des riches et des pauvres. L'image effrayante de ces millions de cercueils alignés dans des cimetières au Brésil, en Epagne resteront stressantes en absolu.

Ouf ! l'année se termine par l'espoir d'un vaccin pour tous. A condition toutefois que l'égoïsme des puissants, qui s'est aussi affirmé au cours de cette année, notamment avec le vol et le détournement des masques, ne capte pas trop en avant la mise à disposition des vaccins américains, chinois, russe et européen annoncés. La COVID-19 est venue réaffirmer que les mots sont les mots, et que les actes sont autre chose. Dieu nous fait la grâce, jusqu'ici, de rendre moins rigoureuse l'expansion du virus chez nous

Mais nous avons tous en mémoire les images des figures fauchées à jamais, entrées de force dans le tréfond de nos mémoires du fait de la pandémie. Certaines étaient connues, des amis ou des connaissances. Nous avons vécu une année 2020 qui a remis en question y compris les fondements de nos sociétés. Et, normalement, même nos dirigeants ont dû se rappeler au devoir de servir en toute honnêteté et de garantir la santé des peuples qu'ils dirigent. Cette maladie tend à secouer les consciences.

Il reste que le virus passera et que l'égoïsme ne trouvera pas cette année, ni l'année prochaine, un vaccin au mal-agir, à la mégestion et à l'indifférence aux autres qui sont, tous liés, ont conduit aussi au fait que le coronavirus n'est venu qu'ajouter aux maux dont nous souffrions. Le CHU n'est pas devenu un mouroir du fait du seul virus. Il continue d'y mourir des hommes et des femmes emportés par des pathologies identifiées depuis longtemps. A l'heure du virus dévastateur, mourir de paludisme ou de diarrhée n'est-il pas une blague contre la vie ?

Toutefois, ne terminons pas l'année dans la morosité. L'espérance est toujours garantie, même pour qui ne croit pas en Dieu. Notre vie en communauté, même si elle ne devrait plus se vivre dans les rapprochements festifs de nos assemblées de naguère, reste marquée du sceau d'une humanité qui nous est portée en salut par le petit Jésus que nous accueillons en ce Noël.

Albert S. MIANZOUKOUTA

CONGO-FRANCE

Le Club de Paris et le G20 suspendent le service de la dette des pays vulnérables

Suite à la crise sanitaire et l'effondrement de l'économie mondiale, le Club de Paris et le G20, dont la France, ont pris le 15 avril dernier, l'initiative de suspendre temporairement le service de la dette des pays les plus vulnérables, entre le 1er mai et le 31 décembre 2020. Un accord bilatéral a été signé mardi 15 décembre dernier entre François Barateau, ambassadeur de France au Congo, et Calixte Nganongo, ministre des Finances, en présence de Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget.

Favoriser une riposte efficace face à la crise sanitaire, tel est l'objectif de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) qui devrait permettre aux pays qui en bénéficient de répondre aux besoins de liquidités pour faire face à l'épidémie et protéger ainsi la vie et les moyens de subsistance des personnes les plus explosées.

L'ISSD, a indiqué François Barateau, marque une étape importante dans la manifestation de la solidarité agissante de la communauté internationale, du Club de Paris et de ses créanciers en particulier, vis-à-vis des pays les plus vulnérables de la planète, dans le contexte de la crise sanitaire qui frappe tout le monde. *«Le Club de Paris est le principal forum international pour la restructuration de dettes bilatérales officielles. La France en assure le secrétariat, y pèse de tout son poids et y joue un rôle actif. La France est notamment attentive à coordonner étroitement la mise en œuvre de l'ISSD, afin d'apporter un soutien maximal aux pays bénéficiaires»,* a-t-il dit.

L'ambassadeur de France a souligné que son pays avait aussi été le premier à soutenir l'idée d'une prorogation de cette initiative ISSD au-delà de 2020, jusqu'en 2021. Il a, depuis, été rejoint par de nombreux autres. *«Au-delà de l'initiative du Club de Paris et du G20, il faut se féliciter que les institutions financières internationales et les Banques multilatérales de développement se soient également mobilisées. Le FMI en particulier, a dégagé des moyens supplémentaires pour aider qui en avaient le plus besoin en leur accordant une aide d'urgence. Le Congo a sollicité du Fonds une aide de cette nature. La France appuie cette démarche et encourage les efforts qui sont faits, de part et d'autre, pour parvenir à un octroi le plus rapide possible de cette indispensable aide d'urgence»*, a-t-il souligné.

Après la signature de l'accord

François Barateau a annoncé la tenue d'un sommet de haut niveau sur le financement des économies africaines en mai 2021. Tirant les leçons des dernières années et de l'impact multidimensionnel de la crise actuelle, ce sommet contribuera à l'identification d'un nouveau modèle de croissance soutenable, répondant aux besoins et au potentiel des économies du continent africain et apportant des solutions innovantes et durables aux défis du sous-financement et du surendettement.

Pour sa part, Ludovic Ngatsé a précisé que la crise pandémique est venue non seulement confirmer le diagnostic *«que nous portons collectivement sur l'importance de la coopération internationale avec les défis partagés mais aussi rappelé qu'un bilatéralisme efficace est un bilatéralisme réactif. Le Gouvernement congolais s'engage à consacrer les ressources libérées à cette initiatives de suspension du service de la dette à l'augmentation des dépenses destinées à atténuer l'impact sanitaire, économique et social de la crise liée à la COVID-19»*, a-t-il affirmé.

Le Gouvernement congolais, a souligné le ministre délégué au Budget, s'engage également à demander à tous les autres créanciers officiels bilatéraux à avoir droit à un traitement du service de la dette conforme à la fiche agréée dans le respect de la clause de comparabilité de traitement de service de la dette. *«Les créanciers du Club de Paris continueront de se coordonner étroitement pour la réussite et la mise en œuvre de cette initiative»*, a-t-il affirmé.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

MEDIAS

Des journalistes formés à la rigueur du traitement de l'information électorale

A l'initiative d'Arsène Sévérin, directeur de la chaîne de télévision Vox TV et correspondant de la Voix de l'Amérique en République du Congo, en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis, il s'est tenu, du 15 au 17 décembre dernier au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO) à Brazzaville, un atelier de formation des journalistes sur le thème: «Rigueur dans le traitement de l'information électorale». Le ministre Thierry Moungalla, de la Communication et des médias, a ouvert les travaux, en présence de M. Daniel Horning, chef de mission par intérim, représentant l'ambassadeur Todd Haskell.

Après la formation

Plusieurs thèmes ont été développés: «Rôle des médias dans l'histoire des élections au Congo depuis 1992», «Collecte et traitement de l'information électorale», «Observation électorale, validation et publication des résultats du scrutin», «Contentieux et contestation électorale», «Ethique et déontologie», etc.

Plusieurs conférenciers se sont succédé pour édifier les journalistes. Parmi eux: Arsène Sévérin, Joachim Mbanza, membre du CSLC; Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif de l'OCDH; Modeste Mbossa, membre de la CNEI; Paulin Makaya, président du Parti UPC.

A l'ouverture des travaux, Daniel Horning s'est dit heureux de s'adresser aux journalistes, au nom de l'ambassadeur des Etats-Unis. *«L'ambassadeur Todd Haskell n'a pas pu être ici avec nous, parce qu'il est rentré à Brazzaville il y a bientôt deux semaines. Rassurez-vous, il est bien portant. Cependant, il observe la période de quarantaine pour respecter les très bonnes règles mises en place par le Gouvernement congolais pour lutter contre la pandémie de la COVID-19. Ensemble, nous vaincrons cette pandémie en respectant les mesures barrières. En cette période de fête, c'est ce qu'il y a de mieux à faire pour nous-même et nos proches»,* a dit Daniel Horning.

Il a rappelé aux journalistes qu'ils vont couvrir l'année prochaine l'élection présidentielle: *«C'est une grande responsabilité. En tant que journalistes, vous devez informer les Congolais en tenant compte des faits et en étant inclusifs. Aucune démocratie ne peut grandir sans l'appui et la vigilance de la presse. J'espère que cet atelier vous fera découvrir différents points de vue sur le processus électoral et le journalisme afin de mieux informer le peuple congolais»*, a-t-il indiqué.

Le ministre Thierry Moungalla a, quant à lui, insisté sur la désinformation, ainsi que l'explosion des fameuses Fake news. De ces seuls faits, *«il paraît impératif de former les acteurs des médias, pour que leur contribution soit féconde et non stérilisante, voire néfaste».*

Il a par ailleurs salué l'initiative qui a porté la mise en œuvre de cet atelier dont le thème, selon lui, *«est d' une heureuse actualité et opportunité, au moment où notre pays s'achemine lentement vers le prochain scrutin présidentiel fixé au mois de mars 2021».*

Pour le ministre, il est toujours regrettable de constater que les tensions post-électorales sont devenues un paramètre à prendre de plus en plus en considération sur le continent africain. *«Les Congolais ne doivent pas commettre l'erreur de se considérer comme immunisés et à l'abri de ce phénomène. Aussi, il est important, voire nécessaire de tout mettre en œuvre afin d'éviter la répétition de l'histoire, en mettant à contribution toutes les couches de la société dans l'organisation d'élections apaisées, afin de préserver la paix et la stabilité»,* a dit Thierry Moungalla.

Le ministre a fait savoir que les journalistes font partie des acteurs essentiels de ce pacte républicain. Pour cela, *«ils ont un rôle prépondérant, notamment dans cette période préélectorale toujours délicate. La responsabilité leur incombe de livrer au public une information de qualité, vraie, vérifiée, recoupée et équitable»,* a-t-il déclaré.

Cet atelier, a-t-il souligné, *«doit être un jalon important dans l'appropriation commune et individuelle des règles du métier. Selon la manière dont elle est fabriquée et traitée, l'information est en effet une arme à double tranchant; elle porte tantôt en elle les fruits de l'apaisement, mais peut être parfois contaminée par les germes potentiels de la division et de la violence»*, a rappelé le ministre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PCT

Yves Moundelé-Ngollo entend renforcer l'ancrage du parti dans les Plateaux

Elu président du comité PCT d'Ongogni, dans le département des Plateaux, à l'issue de l'assemblée générale élective organisée dans le cadre de la restructuration des organes intermédiaires et de base du parti, Yves Moundelé-Ngollo, qui succède à Lucien Romuald Gandzemi, entend placer son mandat sous le signe de l'unité.

Yves Moundelé-Ngollo

L'assemblée générale a mis en place un bureau de neuf membres présidé par Yves Moundelé-Ngollo Ehourossia. Une commission locale de contrôle et d'évaluation de cinq membres dirigée par Lucien Romuald Gandzemi, et un conseil du comité de près d'une centaine de membres ont été mis en place.

Le nouveau président du comité PCT d'Ongogni a rassuré les cadres et militants sur le dynamisme qu'il entend insuffler au sein du comité. Pour lui, la nouvelle équipe mettra son énergie pour renforcer l'ancrage du parti au niveau de la sous-préfecture d'Ongogni.

Pour y parvenir, il compte sur l'apport de tous. *«C'est avec une grande émotion que je mesure la responsabilité que vous avez bien voulu nous confier et la confiance que vous mettez en ma modeste personne. Vous avez fait le choix de l'unité, du rassemblement, du changement dans la continuité, de la fédération des forces, de la consolidation des acquis, du consensus, de la tolérance, de la transparence dans la gestion et de l'expérience»,* a-t-il souligné.

Il a estimé que le renforcement de l'ancrage du PCT à Ongogni passe par le dialogue permanent entre camarades, la cohésion de toutes les forces, la discipline et l'unité au service de l'intérêt supérieur du parti. *«Nous nous emploierons à ce que ce nouveau comité soit un exemple de camaraderie et de démocratie où il fait bon de militer. Nous devons tous ensemble, nous impliquer pour redynamiser notre parti par l'addition et la multiplication de nos forces en y suscitant une adhésion massive, en redorant son blason afin de continuer de convaincre nos populations en leur partageant notre idéal sociétal et nos valeurs»*, a-t-il déclaré.

Tout en reconnaissant le travail réalisé par l'équipe sortante, Yves Moundelé-Ngollo Ehourossia se dit conscient de la tâche qui l'attend. Il a invité les cadres et militants de la localité à se mettre en ordre de bataille, derrière le secrétaire général du PCT Pierre Moussa, afin *«d'offrir une victoire belle et éclatante au candidat de notre parti. Nous assurons, d'ores et déjà, au camarade président du comité central qu'ici à Ongogni, les troupes lui sont acquises. Elles lui réitèrent toute leur confiance indéfectible et lui demandent de continuer à œuvrer pour l'amélioration de leurs conditions de vie»*, a-t-il conclu.

Pascal AZAD DOKO

CONCERTATION POLITIQUE DE MADINGOU

Les partis du centre sont montés au créneau

Le Groupement des partis du centre, dont Luc Daniel Adamo Matéta, est le coordonnateur, a animé le 8 décembre dernier, à Brazzaville, un point de presse, pour parler des conclusions de la concertation politique de Madingou et éclairer l'opinion. Et donner le point de vue de ce groupement politique: *«La concertation politique de Madingou, au-delà de toute chose dite à gauche ou à droite, a véritablement abouti à un consensus visant à aller vers une élection présidentielle libre, transparente et apaisée».*

Luc Daniel Adamo Matéta,

Le coordonnateur du groupement des partis du centre avait à ses côtés, l'honorable Jean Valère Mbani, le rapporteur de cette plateforme politique. Luc Daniel Adamo Matéta a tout d'abord présenté les cinq partis qui composent ce groupement: URDC, MRPC, PPAD, LCEM, CUDDD. Il s'est réjoui de ce que la concertation de Madingou s'est déroulée dans un esprit d'unité, de respect de tolérance, de compréhension mutuelle, d'intérêt national de responsabilité. *«Nos délégués ont âprement pris part aux travaux en commissions et à la plénière générale»*, a indiqué le coordonnateur.

Le rapporteur de ce groupement des partis, Jean Valère Mbani, qui a présenté les conclusions de cette concertation, a indiqué que sur les six recommandations de la concertation de *«Ouesso 2017»,* seuls deux points n'ont pas été exécutés. Il s'agit notamment du point 2 (La réaffirmation de l'introduction de la biométrie et la subordination de sa mise en œuvre aux résultats du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) en 2018 et à la réforme du système d'état-civil).

Il a rappelé que pour les raisons de non mise en œuvre de ces deux points, des réponses ont été apportées par le Gouvernement (Cf. communiqué final). En ce qui concerne l'*«élaboration des listes électorales»,* le rapporteur a indiqué qu'après débats et échanges houleux, libres et constructifs, deux tendances se sont dégagées. L'une pour la révision extraordinaire des listes électorales et l'autre pour le recensement administratif spécial. La plénière a retenu des recommandations. Compte tenu des questions soulevées sur le vote anticipé des agents de la Force publique, les membres de la commission se sont prononcés pour la nécessité de réduire les risques possibles liés à ce scrutin.

A propos des débats politiques post concertation de Madingou sur le consensus ou non, *«les partis du centre, après avoir participé de façon active à la concertation politique de Madingou, s'en félicitent et saluent une fois de plus l'initiative du Président de la République et de son Gouvernement pour avoir donné aux politiques congolais l'opportunité d'échanger sur les questions essentielles de la vie politique congolaise. Les partis du centre félicitent toute la classe politique congolaise en général, et en particulier l'opposition politique pour avoir répondu présente à ce rendez-vous et surtout pour sa participation aux débats politiques dans le but d'améliorer le système politique congolais».*

«La concertation de Madingou, au-delà de toute chose dite à gauche ou à droite, a véritablement abouti à un consensus visant à aller vers une élection présidentielle libre, transparente et apaisée».

Le coordonnateur du groupement des partis du centre encourage tous les acteurs de la vie nationale à plus de patriotisme, mais aussi à renforcer les liens de solidarité pour répondre de manière juste et efficace aux nombreux défis présents et à venir *«Nous sommes une jeune démocratie qui a besoin du temps et d'une forte volonté politique pour se forger une âme fécondée à partir de nos valeurs séculaires de justice, d'équité, de solidarité, de paix, de partage, de consensus et de famille élargie. Mais aussi, et bien entendu, des valeurs communes à toute démocratie à savoir la liberté, le pluralisme politique et autre. Le Congo aura besoin demain d'une démocratie plus solidaire et plus participative de tous»,* a conclu Luc Daniel Adamo Matéta.

Pascal Azad DOKO

MEDIAS

«La RAV n'est pas régulièrement reversée en intégralité au Trésor public», regrette le Sénat

Réunis en séance plénière le jeudi 10 décembre dernier, les sénateurs ont adopté deux rapports de la mission de contrôle de la Commission économie et finances du Sénat portant, d'une part, sur le recouvrement et la rétrocession de la redevance audiovisuelle, et d'autre part, sur la gestion du Fonds COVID-19.

Pierre Ngolo

Jean-Marie Andziba Epouma

Cette mission de contrôle fait suite à la séance des questions orales avec débats au Gouvernement du 24 juillet 2020, traitant de la question relative à la performance des médias nationaux en matière d'attractivité des auditeurs.

Il en est ressorti que la redevance audiovisuelle qui devrait participer à l'amélioration des conditions de travail au sein des médias nationaux n'est pas rétrocédée par les structures habilitées.

Instituée par une loi de finances en 2002, la redevance audiovisuelle devrait servir à la promotion de la production télévisuelle et radiophonique; l'amélioration de la qualité fonctionnelle de la télévision et de la radiodiffusion.

La comptabilité de la gestion des ressources générées par cette redevance devrait être tenue par un comptable nommé par le ministre des Finances.

L'objectif de la mission était de contrôler sur pièce le recouvrement de cette redevance et de sa rétrocession sur une période de 3 ans au moins. En clair, il s'est agi d'évaluer des sommes recouvrées par année, analyser les destinations des sommes recouvrées, comprendre les motivations de la non-rétrocession de cette redevance aux médias bénéficiaires.

Au terme de cette mission, il a été constaté la non-concordance des montants entre les organes de collecte avec celui en charge du recouvrement et de la rétrocession.

Depuis son institution, *«cette redevance n'est pas régulièrement reversée en intégralité au Trésor public, bien que recouvrée systématiquement par E2C»,* précise le rapport de la Commission.

Pour son président Jean-Marie Andziba Epouma, *«les montants recensés sont largement inférieurs à ceux collectés au regard du portefeuille clients de la E2C».*

Il a par ailleurs indiqué que la direction générale du Trésor public avait mis à la disposition de l'équipe de contrôle du Sénat, des preuves de deux paiements respectivement d'un montant d'environ 102 millions de F.CFA et de 126.398.564 F.CFA destinés à la rétrocession de la redevance audiovisuelle aux médias pour le compte des 8 premiers mois de l'année 2020.

S'agissant de la gestion du fonds COVID-19, la Commission du Sénat a fait savoir que les commissions mises en place dans le cadre de la riposte à la pandémie, ont été à la hauteur de leur tâche en dépit de quelques faiblesses imputables à la modicité des moyens constatés au début de la pandémie, notamment l'absence d'un salon d'isolement à l'aéroport international de Maya-Maya, l'accumulation de plusieurs impayés dans la motivation du personnel engagé dans la lutte contre la COVID-19 (deux mois sur sept seulement ont été payés), l'imputation des dépenses à des commissions avant leur mise en place, le recours au laboratoire privé Del Biotechnique malgré l'existence du Laboratoire national, le recours aux marchés de gré à gré.

Au regard des faiblesses constatées, la Commission a formulé quelques recommandations. Parmi lesquelles: la pérennisation du fonds COVID-19 dans les prochaines lois de finances en le dotant de moyens plus conséquents eu égard à l'ampleur de la pandémie; l'apurement des impayés dus au personnel engagé dans la lutte contre le coronavirus pour une meilleur reconnaissance des valeurs locales; l'aménagement à l'aéroport international de Maya-Maya d'un salon d'isolement; la subordination des dépenses aux visas préalables des présidents de commissions techniques; la subordination de toute attribution de marché aux règles de passation de marché notamment les appels d'offres, etc.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki à Massina: restructuration et redynamisation

Les militants et sympathisants de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) de Guy-Brice Parfait Kolelas se sont retrouvés en assemblée générale, mercredi 25 novembre 2020, à Massina, dans le 7e arrondissement de Brazzaville, pour restructurer et redynamiser le parti.

Moïse Boueloussa-Mu-Mahoukou et l'honorable Sylvain Samba

La délégation du parti UDH-Yuki comprenant les membres du bureau exécutif national, du bureau exécutif départemental, du bureau exécutif d'arrondissement y compris le président national de la jeunesse UDH-Yuki, M. Nguedi, a été conduite par M. Sylvain Samba, député de la première circonscription électorale de Mfilou Ngamaba.

Prenant la parole, M. Sylvain Samba s'est réjoui de cette rencontre avec la base. *«L'UDH-Yuki, l'un des partis pilote de l'opposition congolaise avec autant de députés à l'assemblée nationale marque son temps en moralisant les militants du parti, devant faire preuve de maturité politique afin de ne pas baigner dans la barbarie, la violence, quelques soient les obstacles observés dans le parcours politique de l'UDH-Yuki»,* a-t-il déclaré avant d'informer les membres du parti sur la concertation de Madingou qu' *«une délégation a pris part à cette concertation en vue de donner son point de vue sur les débats nationaux».*

Un bureau de 11 membres a été mis en place pour conduire les destinées de ce parti à Mfilou-Ngamaba. Les cellules de base des jeunes, des sages et des femmes seront désormais coordonnées par le président du bureau exécutif de Massina. C'est Moïse Boueloussa-Mu-Mahoukou qui a été choisi pour piloter le parti à 4 mois de la présidentielle de mars 2021.Ce dernier a remercié les membres et le bureau politique sur le choix porté sur sa personne et exhorté les militants du parti, à travailler avec beaucoup de confiance.

Il s'est engagé à servir avec loyauté le parti dans Massina. Il a, par ailleurs, demandé aux militants de prier pour lui afin que Dieu l'aide dans sa lourde charge et de prier également pour le nouveau bureau.

La rencontre des militants de l'UDH-Yuki-Massina s'est achevée par la collation fraternelle entre les membres.

Juvet Pierre NGOUONO

Coup d'oeil en biais

Denis Sassou-Nguesso, nouvel empereur?

A Brazzaville, on en rigole. ''Empereur'', c'est le surnom par lequel le président ivoirien Alassane Dramane Ouattara a appelé affectueusement son homologue congolais Denis Sassou Nguesso quand il l'a accueilli à Abidjan lors de son investiture, lundi 14 décembre dernier, pour un troisième mandat de cinq ans à la tête de son pays. Le chef de l'Etat congolais a tout simplement esquissé un sourire. Ce n'est ni le premier, ni certainement le dernier sobriquet dont on l'affuble. Pour d'aucuns, *«c'est un petit nom entre copains qui a été enfin dévoilé»*. Mais, dans les deux seuls pays africains où il a été officiellement utilisé, rappellent-ils, le mot Empereur renvoie à une triste histoire.

Un ministre qui veut y voir clair

Le siège de Congo Télécom à Brazzaville est en train de subir un lifting. Dans une lettre adressée à la présidente du Conseil d'administration de cette société, le ministre des Postes, des télécommunication et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a exigé qu'on lui fasse «un point exhaustif sur la nature, les coûts et le mécanisme de financement des travaux de réhabilitation en cours de réalisation». Parce que, *«quelques informations y relatives, fournies par les membres de la Commission économie et finances de l'Assemblée nationale par voie de media, feraient état de 6 à 7 milliards de francs CFA prêtés par les banques de la place».*

Une embarcation chavire sur le fleuve Congo: près de 11 morts!

Malgré la fermeture des frontières fluviales en cette période de pandémie de COVID-19, des traversées clandestines se multiplient sur le fleuve Congo. Dans la nuit du 12 décembre dernier, il y a eu un drame : près de 11 personnes, dont cinq jeunes filles et une dame d'une quarantaine d'années, ont péri par noyade, d'après le témoignage d'une rescapée recueilli par notre confrère Le Troubadour. Selon elle, ils traversaient le fleuve Congo dans une embarcation de fortune en provenance de Kinshasa, quand elle a chaviré. Quatre personnes auraient survécu, *«une Brazzavilloise d'une vingtaine d'années, un jeune Kinois et deux passeurs de RDC.»*

CNEI: Juste Désiré Mondélé se dit étonné et démissionne

Alors que le décret portant nomination des membres de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) fait polémique, un membre de cette commission, Juste Désiré Mondélé, a démissionné pour *«incompatibilité»*. Il est en effet conseiller politique du Président de la République, une position qui pourrait poser à la CNEI un réel souci d'indépendance. Selon ses propos rapportés par un confrère, le démissionnaire aurait admis que sa désignation va à l'encontre de l'article 18 de la nouvelle loi électorale interdisant à un député, un conseiller du chef de l'Etat et à un secrétaire général d'un groupement politique d'être membre de la commission électorale indépendante. Or, il est visé par cette disposition. *«Je ne veux pas associer mon nom à l'opprobre que l'on veut jeter sur cette structure dont la composition ne reflète pas les conclusions de la concertation de Madingou...»,* a indiqué une source rapportant les propos du conseiller politique.

Précocité: maman à seulement 13 ans

La plus jeune maman de Gamboma, localité du département des Plateaux (Nord du pays), est âgée de 13 ans. C'est ce qui ressort d'une mission conjointe du ministère de la Santé et du FNUAP qui y est allée dernièrement pour s'enquérir des réalités que vivent les femmes congolaises à l'intérieur du pays. Cette grossesse précoce serait-elle la conséquence d'abus de viol? Gros comme un ballon est le point d'interrogation.

Le PCT sort le bâton!

Pour mettre fin aux antivaleurs qui gangrènent ses rangs, le Parti congolais du travail (PCT) a menacé d'infliger des sanctions disciplinaires à l'encontre des membres impliqués dans le détournement des fonds destinés au fonctionnement du parti. ''Rude tâche pour Edgard Diafouka Bambéla'', le président du Comité des membres d'honneur, commente la rue.

Des malfaiteurs toujours ingénieux

Les malfaiteurs innovent chaque jour que Dieu fait. Leur dernière trouvaille en date : ils s'introduisent discrètement dans un domicile en pleine nuit et prennent le soin de saboter le compteur d'électricité pour obliger les occupants à sortir. Une fois dehors, ils les agressent et en profitent pour les dévaliser. C'est le sort subi samedi dernier par une famille au quartier Kibouendé, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

FORETS

Impliquer la formation pour une gouvernance forestière

Le besoin de formation va être comblé chez les professionnels impliqués dans la gestion forestière. Notamment les secteurs public et privé et les futurs gestionnaires ou acteurs de l'aménagement forestier (apprenants des institutions de formation, mais aussi pour les formateurs). Les questions liées à la gestion forestière durable exigent un enseignement sur des thématiques nouvelles. L'insuffisance ou l'absence constatée est désormais surmontée à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF) à travers le projet *«Elaboration des formations de référence en gouvernance forestière en vue de l'optimisation de la mise en œuvre du plan d'action FLEGT-APV au Congo»*.

Dr Adolphe Christian Ngakeni-Limbili et Pr Parisse Akouango

Ce projet a permis de développer trois programmes de référence en gouvernance forestière en partenariat avec l'université de Dschang au Cameroun, avec le financement de la FAO et de l'Union européenne par le FLEGT (application des règlementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux) pour engager et soutenir l'ENSAF dans l'élaboration des programmes de formation de référence en gouvernance forestière.

La fin du projet, qui a démarré en novembre 2019, a été annoncée mercredi 9 décembre 2020, à Brazzaville, à travers une conférence de presse donnée par le Pr Parisse Akouango, directeur de l'ENSAF, en présence du Dr Adolphe Christian Ngakegni-Limbili, directeur de cabinet du vice-recteur chargé des Affaires académiques et du Pr Donatien Nzala, coordonnateur du projet. Le Pr Parisse Akouango a indiqué que le Congo a signé le 17 mai 2010 un accord de partenariat volontaire (APV) pour l'application de la législation forestière et échanges commerciaux (FLEGT) avec l'Union européenne visant à améliorer la gouvernance dans le secteur forestier et de lutter contre le commerce illégal du bois.

Les organisateurs et les participants

Depuis, des actions de renforcement des capacités des acteurs sont entreprises. Mais, il est constaté que ces efforts ont concerné plus la société civile. Le besoin de formation est resté entier pour les professionnels déjà impliqués dans la gestion des forêts et aux futurs gestionnaires et acteurs de l'aménagement forestier. Certaines matières n'ont pas été enseignées ou suffisamment développées au cours des différentes formations.

Pour dominer cette faiblesse, le directeur de l'ENSAF a souligné que le projet était venu renforcer les capacités des acteurs de la filière forêt-bois du Congo. Les consultants de ce projet se sont appuyés sur une expérience d'ingénierie pédagogique universitaire. Il s'est agi de mettre les programmes en création en conformité avec les besoins du marché de l'emploi au Congo, afin que les étudiants sortis de ces formations soient directement employables.

Les trois programmes de formation en gouvernance forestière portent sur un master en gouvernance destiné aux étudiants des filières dispensant des formations en environnement et foresterie dans les établissements d'enseignement supérieur au Congo; un programme de formation continue aux professionnels visant à actualiser leurs compétences et un module de formation transversale, destiné aux étudiants d'autres filières telles que celles des facultés des sciences, des sciences économiques, des sciences juridiques et des sciences sociales pour étendre la culture de la gouvernance forestière.

Ces trois programmes ont été validés par le Conseil pédagogique de l'ENSAF. La validation a été fortement guidée par le positionnement de l'école dans la formation forestière au Congo et les enjeux et les défis que la gouvernance forestière engendre.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Comment intégrer l'arbre dans la stratégie de développement socio-économique et culturel et prévenir les conséquences de la dégradation des écosystèmes forestiers?

Yolande Kombo (La base, Brazzaville)

SANTE

Améliorer l'offre de soins aux patients au CHU-B

Pour soutenir son projet médical, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) a obtenu un prêt de 12 milliards de francs CFA de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC). Le Dr Denis Bernard Raiche, directeur général du CHU-B a donné une conférence de presse vendredi 18 décembre 2020 au cours de laquelle il a dégagé trois grands axes de son **mandat: rénovation et sécurisation, accueil des patients et achat** de nouveaux équipements spécialisés médicaux. Par rapport à **l'ampleur des travaux, a-t-il signifié, le prêt est insignifiant, mais** il reste optimiste quant à remettre sur les rails le CHU-B.

Dans un premier temps, les travaux vont concerner la rénovation et la sécurisation. Il s'agira de sécuriser le CHU-B, refaire l'ensemble de la toiture, revoir le système électrique de l'alimentation en électricité de l'extérieur jusqu'au CHU-B y compris le groupe électrogène d'urgence pour assurer une uniformité de l'électricité et protéger les équipements *«que nous allons acquérir et pour assurer la continuité des soins à la population spécifiquement quand les patients se retrouvent à l'intérieur de services vitaux comme la réanimation, le bloc opératoire, la néonatologie ou les soins intensifs»*, a indiqué le Dr Denis Bernard Raiche.

Le deuxième axe concerne l'accueil du patient. Il doit être pris en charge dès l'entrée du Centre, recevoir sa demande et l'orienter directement au service concerné. Il s'agit non seulement de signalisation, mais de volonté d'avoir des individus pour un service personnalisé et d'améliorer l'accueil des usagers.

Le troisième axe est l'achat des nouveaux équipements spécialisés médicaux avant les 20 et 21 juin 2021 dans les différents services: accueil et orientation, imagerie et laboratoires. Il concerne l'achat d'un scanner, d'une résonance magnétique pour diagnostiquer et traiter la maladie. A cela s'ajoutent un appareil de fluoroscopie, un amplificateur qui permettra de pratiquer des opérations de remplacement de hanches et de genoux en orthopédie. Toutes les procédures d'acquisition de matériels et de prestation de services se feront dans le cadre d'appels d'offres afin de permettre au CHU-B d'obtenir les meilleurs équipements et services à des tarifs compétitifs.

Le Dr Denis Bernard Raiche

Le Dr Denis Bernard Raiche a précisé que le CHU-B aura un plateau technique. *«Il y a plusieurs opérations que nous pourrons et qui doivent être faites pour améliorer les soins et les services en termes d'accessibilité au patient. Nous avons besoin d'un plateau technique pour traiter les Congolais».*

Dans le cadre de son projet de nouvelle gouvernance, la direction du CHU-B a défini trois autres grandes priorités: l'amélioration de l'offre de soins pour la population; la nouvelle politique de ressources humaines pour garantir la présence et la qualité du service des médecins et de l'ensemble du personnel soignant et administratif et la gestion rigoureuse des ressources financières et matérielles afin d'offrir la meilleure dans les soins.

Pour le directeur général du CHU-B, la rigueur doit s'appliquer dans les aptitudes et comportements du personnel. *«Je veux respecter le règlement intérieur et je veux aussi que le personnel du CHU le respecte ainsi que les patients. Il y aura des changements importants parce que c'est la volonté du président de la République et de la ministre de la Santé de remettre sur les rails le CHU-B. Nous allons réaliser ensemble ce défi»*, a-t-il promis.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ENTREPRENEURIAT

Youthconnekt Africa, levier d'intégration socioéconomique et d'autonomisation des jeunes du continent

Initiative conjointe du Rwanda et du Programme des Nations Unies pour le développement et pour le mieux-être des jeunes du continent, le 5e comité d'organisation du Programme Youthconnekt Africa s'est déroulé par visioconférence à partir de Kigali, la capitale rwandaise, mardi 15 décembre dernier. La République du Congo y a été représentée **par Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de** l'instruction civique. C'était sous les auspices de Rosemary Mbabazi, **ministre rwandaise de la Jeunesse et de la culture, présidente du** comité d'organisation de Youthconnekt Africa.

Destinée Hermella Doukaga

Saluant l'initiative, Destinée Hermella Doukaga a indiqué que le Congo attache du prix à Youthconnekt Africa qui constitue un *«creuset d'opportunités pour les jeunes Africains. Ce programme est aussi un vecteur de transformation politique et socioéconomique des communautés et du continent»*.

Depuis la mise en œuvre du programme, le Congo s'implique résolument dans toutes les activités qui se rattachent à ce concept. C'est ainsi qu'en septembre 2016, une délégation a effectué une mission d'imprégnation de cette initiative à Kigali. A cela s'est ajouté l'atelier de restitution de cette mission à Brazzaville en janvier 2017, avec l'appui du PNUD-Congo. Le Congo a élaboré, avec l'appui des partenaires au développement, un cadre de mise en œuvre des composantes Youthconnekt Africa adaptées à son contexte. Entre autres: Youthconnekt Hangout, un programme d'organisation des débats interactifs sur youtube, pour les jeunes et les acteurs des TIC; Youthconnekt Bootcamp, un programme d'organisation d'un camp de formation en entrepreneuriat; Youthconnekt Convention, une caravane de la jeunesse sur le civisme qui a sillonné les écoles et les formations religieuses, pendant plusieurs mois; Youthconnekt month and holliday, l'organisation des colonies de vacances avant la pandémie à coronavirus; Youthconnekt télé réalité, programme de formation aux métiers du cinéma. Le 23 mai 2017, le Congo lançait officiellement l'initiative Youthconnekt-Congo, comme un des leviers d'intégration socioéconomique et d'autonomisation des jeunes au niveau national.

La représentante du Congo à ce 5e comité a rassuré les organisateurs à compter sur le Congo qui entend soutenir la feuille de route stratégique Youthconnekt Africa 2018-2023, d'autant que *«la structuration du Youthconnekt Africa Hub est une approche mécanique fiable d'accélération de l'exécution de la charte africaine de la jeunesse, pour une transformation socioéconomique de la jeunesse africaine tels que recommandés par le 17e sommet de l'Union africaine de juillet 2011 à Malabo (Guinée Equatoriale) et celui de février 2019, surtout en cette période dont les effets dévastateurs sont très prononcés en milieu juvénile»*, a fait savoir la ministre congolaise de la Jeunesse, dans son discours de circonstance.

Marcellin MOUZITA M.

ÉDUCATION

Le budget annuel du PRAASED arrêté à plus de 9 milliards

Sous la présidence de Ferdinand Sosthène Likouka, le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED) a tenu la troisième session ordinaire de son comité de pilotage le 14 décembre dernier à Brazzaville. Les membres de ce comité ont réexaminé les activités du Programme de travail et budget annuel **(PTBA), en vue de les planifier de nouveau pour l'année 2021 en** raison de la crise sanitaire mondiale de la COVID-19 qui a ralenti la mise en œuvre de ce PTBA.

Les membres du comité à la fin de la réunion

Les membres du comité ont également adopté le compte rendu de la deuxième session ordinaire de ce comité; examiné et adopté le rapport d'activités 2020. Le Programme de travail et budget annuel (PTBA) 2021 a été examiné et validé. Le budget prévisionnel s'élève à 9.908.738.249 FCFA. Ce programme met l'accent sur la production des fascicules et des cahiers d'activités dans le cadre de la continuité pédagogique face à la COVID-19; le renforcement des capacités dans la révision des curricula des programmes du primaire et du secondaire; la mise en place d'un système d'information de gestion de l'éducation. A cela s'ajoutent la mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des plaintes; la réalisation de l'enquête nationale des indicateurs de prestation de services de l'éducation ainsi que la mise en place d'un système biométrique d'identification des enseignants. *«Dans le contexte de la pandémie à Coronavirus, nous avons adopté le télétravail qui nous a permis non seulement de signer des contrats avec les prestataires, tel que celui chargé de réaliser l'enregistrement biométrique des enseignants sur tout le territoire national et bien d'autres activités consignées dans notre rapport d'activités 2020. Nous avons surtout accompagné le ministère de l'Enseignement primaire dans la mise en œuvre d'un programme spécifique de continuité pédagogique destiné aux élèves des classes d'examen et classes intermédiaires. Il faut noter que malgré la crise sanitaire, l'Unité de coordination du PRAASED a maintenu le cap sur ses objectifs de développement»*, a déclaré Calixte Kolyardo,coordonnateur du PRAASED.

Pour l'année 2021 a-t-il insisté, le PRAASED appuiera le ministère de l'Enseignement primaire dans le cadre de la continuité pédagogique. *«Ce que nous avons fait entretemps c'était ponctuel. Maintenant, il s'agit de pérenniser cette action jusqu'à la fin du projet.»*

Le président du comité de pilotage a salué le travail abattu par les membres du Comité. *«Le budget 2021 a fait l'objet des échanges fructueux tenant compte de son augmentation par rapport à l'exercice précédent»*, a-t-il précisé.

E.M-O

SAHARA OCCIDENTAL

Droit de réponse de l'ambassadeur d'Algérie au Congo

L'article publié dans l'édition du 04 décembre 2020 de votre hebdomadaire, sous la plume de votre journaliste, M. Viclaire Malonga, appelle quelques précisions et observations en réponse, notamment, à des affirmations irresponsables et fallacieuses dont le seul but est d'induire en erreur l'opinion publique congolaise et vos lecteurs.

1.Le «blocage», comme le désigne de manière sciemment erronée, le diplomate marocain à Brazzaville, de la zone d'El-Guerguerate, a été une action de militants civils sahraouis venus protester pacifiquement et sans arme contre la violation par le Maroc de l'Accord militaire n o 1 signé en 1997 entre le F. POLISARIO et l'ONU, et entre celle-ci et le Maroc en 1998.

2.Cet accord dont le diplomate marocain fait l'impasse et passe complètement sous silence, ne prévoit aucune ouverture sous quelque prétexte que ce soit, commercial ou autre, dans une zone tampon qui est confiée au contrôle de la seule MINURSO, la Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara Occidental. Dès lors, l'action du Maroc ne s'appuie sur aucun «fondement du droit international, ni aucune raison juridique» comme il le prétend faussement et dans une lamentable tentative de falsification des faits. Il aurait été souhaitable pour le lecteur de connaître les références du droit international sur lesquelles se fonde le Maroc pour engager ses troupes armées contre une population civile, mais il est établi qu'elle constitue, au contraire, une flagrante violation et un déni du droit international et de l'accord suscité.

C'est plutôt le Maroc qui, en reprenant les armes contre d'innocents civils venus manifester pacifiquement qui est, par conséquent, l'auteur et le seul responsable de cette violation marocaine qui a rompu l'accord de cessez-le-feu et l'accord militaire no 1, et qui risque d'entrainer la Région dans l'instabilité et l'insécurité. L'Algérie a attiré l'attention de la communauté internationale sur ce risque qui reste pendant et réel à défaut du retour au statuquo d'avant la violation commise par les troupes armées marocaines.

3.Le «dispositif de défense» auquel se réfère le diplomate marocain, n'est autre qu'un mur érigé dans la pure tradition coloniale pour prendre possession de ce qui appartient aux sahraouis et qui a séparé, en violation des droits humains les plus élémentaires et dans le déchirement, des familles sahraouies entières de part et d'autre.

Ce mur n'a été construit, en fait, que pour sécuriser la partie utile du Sahara occidental pour que le Maroc exploite illégalement les ressources naturelles du peuple sahraoui.

4.Quant aux affabulations *«des incursions répétées du POLISARIO et de l'Algérie»,* en voilà une accusation grave et infondée, sans la moindre retenue diplomatique du représentant marocain. Elle procède, comme d'habitude, de la propagande marocaine dans le but d'impliquer l'Algérie dans un conflit dont les parties sont nommément désignées par toutes les résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies et du Conseil de Sécurité depuis l'irruption du conflit.

5.Au quatrième et cinquième paragraphe, il est question du statuquo issu de l'accord de cessez-le-feu de 1991. Il est utile pour les lecteurs de savoir que la cessation, des hostilités entre le Maroc et le F.POLISARIO, suite à l'agression et à l'envahissement marocains du Sahara Occidental, a été décidée et obtenue par l'ONU, Qui a mis sur pieds la MINURSO dans le seul but d'organiser, à terme, un référendum d'autodétermination du peuple Sahraoui pour décider librement et sans contrainte militaire ou administrative, de son destin. Depuis cette date, force est de constater que le Maroc n'a de cesse d'user et d'abuser de subterfuges flagrants pour retarder le choix des sahraouis de disposer d'eux-mêmes selon la doctrine des nations Unies et le droit international, celui-là même, dont la référence est inscrite dans la déclaration 1514 de l'Assemblée Générale des Nations Unies portant octroi aux pays et peuples colonisés de leurs indépendances.

Le Sahara Occidental étant inscrit sur la liste des territoires non autonomes, attend son statut définitif à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Le conflit du Sahara Occidental est, en outre, régulièrement l'objet des travaux de la quatrième commission des Nations Unies, communément appelée le Comité de Décolonisation.

6.Je ne m'attarderai pas davantage sur le reste de l'article qui verse dans une propagande visant la falsification des faits et du droit international. Je me contenterai de quelques observations concises, ci-après:

-Les frontières internationalement reconnues du Maroc s'arrêtent aux pointillés qui séparent le Sahara Occidental du Royaume et aucun acte unilatéral ne changera au statut juridique de ce territoire non autonome tel que laissé par l'Espagne en 1974. Elles sont également consacrées par le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, dans le cas précis, celle de l'Espagne.

-En la qualifiant de «mission de maintien de la paix», le diplomate marocain simplifie la mission de la MINURSO, en oubliant de manière volontairement intentionnelle sa dénomination et son but officiels: *«Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara Occidental».* Un référendum que le Maroc craint car il donnera aux véritables et authentiques habitants et propriétaires de ce territoire, le peuple du Sahara Occidental, le droit de dire et de choisir leur destin.

-La position du Secrétaire Général de l'ONU, suite à la reconnaissance unilatérale du président américain sortant de la prétendue souveraineté marocaine du Sahara Occidental est sans équivoque, ni ambiguïté, quand il dit que «la position de l'ONU reste inchangée et que la solution au (conflit) du Sahara occidental ne dépend pas de la reconnaissance des Etats individuellement. Cela dépend de l'application des résolutions du Conseil de sécurité, dont nous sommes les gardiens»

7. C'est l'occasion aussi d'attirer l'attention de vos lecteurs que cette reconnaissance unilatérale du Président américain sortant et candidat malheureux à sa propre réélection, ne reflète aucunement la politique suivie depuis 30 ans par les Etats-Unis, selon les propos de son ancien conseiller à la sécurité nationale, John Bolton, tout comme elle ne changera en rien le statut juridique international du Sahara Occidental, selon MM. Christopher Ross et James Baker, deux anciens représentants spéciaux du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental.

L'Ambassadeur,
Mohamed Benattou

CIESPAC

Vous souhaitez progresser ou démarrer votre carrière au service de la santé des populations ?
Candidatez à une formation diplômante reconnue et de qualité,
Le Master de Santé Publique du CIESPAC

Le Master de Santé Publique du CIESPAC

Bourses d'études disponibles
Date limite : 15 janvier 2021

Les crises sanitaires que nous traversons montrent à quel point nous avons besoin de professionnels de haut niveau et bien formés pour lutter et gérer des épidémies, penser et gérer des programmes de santé adaptés aux populations, gérer efficacement les services de santé…

Pour relever ces défis, le Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale, situé à Brazzaville, propose depuis 2017 un Master en santé publique sur 2 ans avec 3 spécialités sur la seconde année :

• Gestion des programmes de lutte contre les endémo-épidémies ;
• Santé communautaire et promotion de la santé ;
• Gestion des établissements et des services de santé.

Conditions d'admissibilité

1 - Etre titulaire d'un diplôme, Licence minimum, en:
• Sciences sociales (Politique, Economie, Gestion, Psychologie, Sociologie, Anthropologie, Philosophie ...) ;
• Sciences médicales (Médecine Générale ou Spécialisée, Pharmacie, Odontologie) ;
• Sciences biologiques – Nutrition.

2 - Justifier d'au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle.

Vingt-huit (28) Bourses disponibles

Des bourses couvrant frais de scolarité, déplacements et allocations mensuelles sont octroyées aux meilleurs candidats sélectionnés sur la qualité de leur dossier.

Comment postuler ?

Renseigner le formulaire accessible sur le site internet du CIESPAC ou directement sur le lien suivant : https://forms.gle/dUpayCWrmVuQrZjFA.

Date limite de candidature : 15 janvier 2021

Conditions financières et toutes informations utiles sur notre site internet : https://www.ciespac.org

Contact pour toutes questions : eric.fouty@ciespac.org

CIESPAC

CEMAC

APPEL A CANDIDATURE POUR 2 POSTES D'ENSEIGNANTS EN SANTE PUBLIQUE

Fiche de poste

Intitulé du poste	2 Enseignants permanents en santé publique, avec chacun une spécialité : * Politiques de santé et gestion et des services de santé * Epidémiologie et bio statistiques
Type et Durée du contrat	Contrat à durée déterminée (CDD) : deux (02) ans après une période d'essai de deux (2) mois, renouvelable une fois.
Niveau de rémunération	Selon la grille des fonctionnaires contractuels de la CEMAC
Lieu d'affectation	CIESPAC (Brazzaville, Congo)
Profil recherché	La détention d'un Doctorat (PhD) en Santé Publique quelle que soit la spécialité est un atout majeur. * Être Médecin généraliste ou spécialiste détenteur d'un Master 2 en santé publique et/ou en Epidémiologie et Biostatistiques et/ou Politiques de santé et gestion et services de santé d'une école reconnue * Être professionnel de santé et détenir un PhD ou un Master 2 en Santé Publique et/ou en Epidémiologie et Biostatistiques et/ou en Politiques de santé et gestion et services de santé d'une école reconnue * Au moins 5 ans d'expérience sur le terrain et 3 ans d'expérience en enseignement
Compétences	* Capacités didactiques confirmées * Bonne communication à l'oral et à l'écrit * Bonne maitrise des outils informatiques et pour la formation à distance.
Qualités nécessaires	* Probité morale, honnêteté, objectivité et authenticité
Conditions particulières d'exercice	* Être un ressortissant des pays de la CEMAC, prioritairement la Centrafrique, le Gabon et la Guinée Equatoriale. * Prise de fonction : A partir du 1er Mars 2021

Pour consulter la fiche de poste complète et les documents de candidature attendus merci de vous rendre sur le site du CIESPAC : https://www.ciespac.org

Envoyer votre candidature avant le 10 janvier 2021 au CIESPAC à Dr Derguedbe Nebardoum (derguedbe.nebardoum@ciespac.org), avec copie à M. Éric Landry Fouty (eric.fouty@ciespac.org) et Dr Abdon Goudjo à l'EHESP (abdon.goudjo@ehesp.fr)

PARTENARIAT ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE ET CHEVRON CONGO

La Caritas et Chevron Congo lancent une campagne de distribution des kits alimentaires aux ménages démunis

A l'initiative commune de la société Chevron Congo et l'archidiocèse de Pointe-Noire, 800 ménages démunis de la ville de Pointe-Noire vont recevoir des kits alimentaires. La Campagne de lancement de cette action a démarré le 11 décembre 2020 par une messe d'action de grâce célébrée par Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, en présence de Mme Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo, des autorités locales, du personnel de Chevron Congo et de Caritas, et des personnes démunies.

Dans un élan commun, la société pétrolière Chevron Overseas Congo Limited et la Caritas de l'archidiocèse de Pointe-Noire ont manifesté leur solidarité à l'endroit des personnes les plus démunies des différents quartiers de la ville de Pointe-Noire. Cela s'est traduit par le lancement de la distribution des kits alimentaires tout au long de ce mois de décembre 2020 au profit de 800 familles démunies sélectionnées, soit environ 5.000 personnes parmi les plus vulnérables et défavorisées.

Cette action de cœur est l'aboutissement d'un projet dit ''Banque alimentaire'' sur lequel les équipes techniques de Chevron Congo et de l'archidiocèse de Pointe-Noire (à travers la Caritas) ont longuement travaillé depuis la période de confinement consécutive à la pandémie à coronavirus COVID-19. Il consiste en une approche de solidarité avec les ménages vulnérables identifiés comme étant en détresse sociale et économique, une détresse malheureusement accentuée par la pandémie de la COVID-19 depuis mars 2020.

Le lancement de cette campagne de distribution a donc démarré par une messe d'action de grâce célébrée par l'archevêque de Pointe-Noire, Mgr Miguel Olaverri au Centre catholique Polio du quartier Foucks dans le deuxième arrondissement de la ville de Pointe-Noire.

Dans son homélie, l'archevêque de Pointe-Noire a dit: *«La dynamique évangélique du lancement de cette campagne invite à être attentif aux pauvres. C'est la dynamique que Jesus a pratiquée toute sa vie. Il a dit ''faites cela en mémoire de moi''. Il ne nous dit pas seulement de renouveler les paroles de la consécration, mais aussi de renouveler les gestes de la nuit où il a institué l'eucharistie, c'est-à-dire laver les pieds de ses disciples. Faites cela en mémoire de moi veut dire n'oublier pas ça. Si les pauvres sont bien servis, alors l'eucharistie a un sens. Si les pauvres sont bien servis, le ministère socio politique a un sens. Tous ceux qui ont une responsabilité sociopolitique sont élus pour le peuple, pour les pauvres. C'est une obligation testamentaire que nous avons reçue, nous les chrétiens et donc les citoyens, de bâtir la paix et la justice, de pratiquer la charité. Je dis un grand merci à la société Chevron Congo qui nous appui et nous accompagne dans cette dynamique»* a conclu Mgr Miguel Olaverri.

Mgr Miguel, Mme Katia Mounthault entourés des équipes techniques de l'archidiocèse, de Chevron et de quelques bénéficiaires

Dans son allocution de circonstance et s'adressant aux bénéficiaires des kits alimentaires, Mme Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo, a dit: *«Le meilleur et le plus merveilleux don de soi pour la société Chevron que je représente ici, c'est notre contribution à l'humanité. C'est cette action que nous traduisons aujourd'hui à travers ce geste symbolique, c'est à dire la distribution des kits alimentaires aux familles les plus démunies. On a parlé d'une journée de la charité, moi je dirais plutôt une journée de la solidarité, qui nous donne l'occasion de nous rassembler et de donner au-delà de nous-même. J'ose espérer que cette petite pierre que nous posons aujourd'hui permettra la construction d'un édifice encore plus grand pour vous accompagner, pour vous assister. Après cette campagne, nous allons réfléchir avec les équipes de Caritas pour définir une approche d'aide ou de soutien plus pérenne aux populations démunies».*

En effet, la société Chevron Congo fidèle à sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise est restée attentionnée à la qualité de vie des communautés auprès desquelles elle opère en accompagnant le gouvernement, les institutions publiques, les ONG et les associations caritatives. Et pour le cas d'espèce, le projet Banque alimentaire initié en partenariat avec la Caritas de l'archidiocèse de Pointe-Noire est un véritable appui à la cohésion sociale.

A la sortie de la messe d'action de grâce, un échantillon de 12 personnes représentant les ménages les plus démunis ont reçu leurs kits alimentaires. La visite du Magasin de stockage a confirmé la disponibilité de kits alimentaires pour 240 ménages. Ce stock sera renouvelé et abondé au fur et à mesure des distributions.

Jean BANZOUZI MALONGA

DIOCESE DE OUESSO

L'abbé Léandre Ngouabi : 20 ans de sacerdoce au service de Dieu et de son peuple

Ordonné prêtre par Mgr Hervé Itoua, le 9 décembre 2000 à Ouesso, l'abbé Léandre Ngouabi est prêtre du clergé diocésain de Ouesso et actuellement curé de la paroisse Christ-Roi de Ngombé. C'est au cours d'une messe d'action de grâces célébrée dans une atmosphère festive, le dimanche 13 décembre 2020 à la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouesso qu'il a rendu grâce au Seigneur à l'occasion de ses 20 ans de sacerdoce en union de prières avec ses confrères d'ordination sacerdotale: l'abbé Rosaire Mangala en mission pastorale en France et Mgr Daniel Nzika, actuellement évêque d'Impfondo.

Cette messe d'action de grâces a été concélébrée par les abbés Benjamin Okogna, curé de la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouesso et directeur diocésain des Ecoles catholiques, Evans Tari, premier vicaire de la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouesso, Lys Mokoko, responsable diocésain de la formation permanente et Cyril Bossouba, économe diocésain d'Impfondo, en présence du peuple de Dieu de Ouesso, des autorités civiles et militaires, des amis et connaissances venus nombreux pour prier, soutenir et partager cette joie dans le strict respect des gestes barrières édictés par le gouvernement de la République en ce temps marqué par la pandémie de la COVID 19. Il a placé ses 20 ans de sacerdoce sous le signe de la reconnaissance, du sacrifice et de l'espérance.

Dans sa prédication inspirée des textes liturgiques du troisième dimanche de l'Avent, l'abbé Léandre Ngouabi a d'abord nourri le peuple de Dieu sur le rôle et la mission réelle du prophète à partir de la figure biblique de Jean Baptiste qui annonce et prépare les chemins de la venue du Messie Sauveur dans notre condition humaine. Ensuite, dans la joie de ses 20 ans de sacerdoce, il a édifié les fidèles sur la figure du prêtre de Jésus-Christ et sa mission en revisitant avec précision son itinéraire pastoral comme prêtre du diocèse de Ouesso en évoquant et révélant au peuple de Dieu les péripéties, les faits marquants et vécus durant ses 20 ans dans la vigne du Seigneur marqués de joies et peines. Pour l'abbé Léandre Ngouabi, *«il s'est laissé conduire par le Saint-Esprit durant ses 20 ans de ministère en acceptant avec foi et joie de travailler dans les zones très enclavées à l'époque comme Betou, Souanké et Sembé en empruntant des routes dégradées, épuisantes et des moyens roulants de fortune pour annoncer le Christ-Sauveur, car le prêtre est un homme disponible et accueillant aux besoins de Dieu, de l'Eglise et de son peuple. Il est appelé à être à l'écoute, à la prière et à l'enseignement des fidèles pour qu'ils unissent pleinement au Christ».* Epris d'une profonde humilité et du sens du service, l'abbé Léandre a rappelé avec confiance au peuple de Dieu présent à cette célébration eucharistique qu'en *«célébrant mes 20 ans de sacerdoce, je ne suis pas devenu professionnel dans le ministère sacerdotal, ni un expert en sacerdoce, je reste un pasteur fragile qui sollicite au quotidien les prière ferventes des fidèles et la grâce agissante de la présence du Seigneur pour mieux servir son peuple».*

Abbé Léandre Ngouabi

Par ailleurs, dans une ambiance festive favorisée par les chants de la chorale Saint-Pierre Claver, le peuple de Dieu a manifesté son élan de fraternité et de solidarité à l'égard de son pasteur en apportant des dons, en chantant, en dansant et exhibant des pas de danses. Considéré comme moment d'immense joie et de reconnaissance, l'abbé Léandre a remercié de tout cœur, tous ceux qui l'ont entouré, soutenu et porté dans la prière pour la réussite de cette messe d'action de grâces.

A la fin de cette célébration eucharistique, un repas de fraternité a été offert aux invités dans la salle polyvalente Nelson Mandela de la cathédrale.

Abbé Lys MOKOKO
Prêtre du diocèse de Ouesso

HOMMAGE A L'ABBE ALPHONSE RUFIN SIMPLICE MBANI

C'est quoi le travail du prêtre?

L'évêque de Nkayi a trouvé les mots justes: l'abbé Rufin Simplice MBANI est mort le 11 décembre 2020 des suites d'un accident du travail.

C'est quoi le travail du prêtre?

Larousse décline le travail comme étant une activité professionnelle régulière et rémunérée; une activité de l'homme appliquée à la production, à la création, à l'entretien de quelque chose. C'est une activité déployée pour accomplir une tâche, parvenir à un résultat.

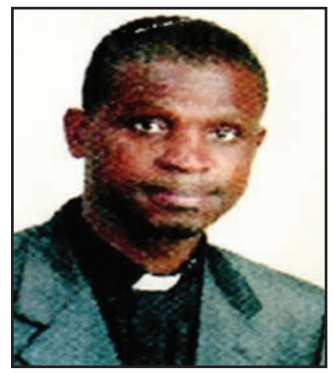

Un accident du travail induit la responsabilité civile ou pénale de l'employeur. *Qui est l'employeur du prêtre et pour quel salaire?* Un accident du travail implique des indemnisations. *Qui dédommagera la famille biologique du prêtre?*

C'est quoi le travail du prêtre? Est-ce enseigner, sanctifier et gouverner, trois fonctions christologiques qui font de lui prophète, roi et prêtre?

C'est quoi le travail du prêtre? Est-il synonyme de suivre le Christ en faisant passer à l'arrière-plan les devoirs d'état et les contingences de la vie? Même si Jésus dit: *«Suis-moi, et laisse les morts enterrer leurs morts»* (Mt 8, 22), l'abbé Rufin ne s'est tout de même pas empêché d'assurer lui-même, plus d'une fois, le transfert des dépouilles des parents de prêtres.

C'est quoi le travail du prêtre? Est-ce s'exposer comme des bêtes sauvages dans les parcs zoologiques? Est-ce, en mal de sensation, étaler sur les réseaux sociaux sa personne et ce qu'on fait, jusqu'à ce qu'on mange en faisant saliver inutilement les personnes qui tirent le diable par la queue? C'est quoi le travail du prêtre? Commenter à longueur de journées les commentaires postés sur Internet? C'est quoi le travail du prêtre? Répondre favorablement, comme Matthieu, à l'appel du Seigneur: «Suis-moi!» (Mt 9, 9)? L'abbé Mbani a compris que la prêtrise est davantage un état de vie qu'un métier comme les autres.

Rentré d'Italie, il est nommé économe de son diocèse; un poste qui hélas a perdu bien des âmes. *«A quoi sert-il de gagner l'univers entier si l'on venait à perdre son âme?»* (Lc 9, 25).

Lecas Atondi Monmondjo a déclaré, à tort ou à raison, que le rêve de tout congolais est d'être devant une caisse ... pour la vider. Persuadé qu'aucun problème ne peut être résolu sans changer le niveau de conscience qui l'a engendré, l'abbé Rufin Mbani impulse des changements dans le sens d'une orthodoxie financière et de la transparence économique, et ce nonobstant des résistances qui se faisaient jour. Au bout de quelques mois, il jette l'éponge.

Pour un poste tant convoité, un de perdu et quatre-vingt-dix-neuf de gagnés!

C'est quoi le travail du prêtre? Démissionner avec fracas ... comme l'a conseillé un prêtre congolais dans un livre retentissant sur la démission? Nul n'est prophète en son pays? Voici l'abbé Rufin à Sainte Odile de Zanaga, une paroisse redoutée de tous, car assimilée à l'enfer. Après avoir sué eau et sang, il la transforme en petit paradis: centre de santé, collège avec internat, maraîchage sur des hectares; tout cela avec l'appui de ses amis italiens. Il s'était tellement approprié la localité de Zanaga qu'il a projeté y passer ses derniers jours de prêtre à la retraite. Aussi, en concomitance avec les travaux de la paroisse, a-t-il bâti sa maison qu'il m'a fait visiter. Malheureusement, le destin en a décidé autrement. Il n'a même pas atteint la barre de 50 ans.

Il s'est démarqué pour se faire remarquer et cela n'a pas été du goût de tout le monde. D'où la campagne de dénigrement qu'on a enclenché contre lui. On ne jette des pierres que sur un arbre qui produit des fruits. C'est connu et le prêtre en a fait les frais. On ricane de lui. Il est perçu comme un homme d'affaires qui sacrifierait la pastorale classique: difficile de faire la part de choses entre ce qui lui appartient en propre et ce qui revient à la paroisse. D'où des commentaires surréalistes qu'on a émis: il fait cela pour être évêque, comme si tous les évêques sont des bâtisseurs ou tous les bâtisseurs deviennent évêques; *a-t-il étudié à l'étranger pour venir se lancer dans le maraîchage et l'agro-pastorale comme les fidèles laïcs?* On croira en lui lorsqu'il effectuera les mêmes prouesses d'ordre économique et infrastructurel ailleurs que chez lui. En somme, le maçon au pied du mur!

A ce state-ci, il est loisible de penser au Christ à qui l'on exigeait des signes de sa filiation divine; le même Christ Jésus qui a envoyé ses disciples proclamer la Bonne Nouvelle du salut, sachant que ceux-ci seraient aux prises avec pas mal de difficultés. *«Je vous envoie, dit le Nazôréen, comme des brebis au milieu des loups; soyez donc rusés comme les serpents et candides comme les colombes (...) Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme»* (Mt 10, 16).

C'est quoi le travail du prêtre?

D'une paroisse à l'autre, d'un coin reculé à un autre plus enclavé, voici l'abbé Rufin Mbani à Notre-Dame des Victoires de Bambama. Le bâtisseur reprend du service. Petit à petit, le coton devient pagne. Grâce au courage manifeste et à l'intelligence innovante du prêtre, l'obscure paroisse est transformée en un foyer rayonnant où on se plaît. L'éloignement des grandes voies de communication qui fit longtemps apparaître la localité, dans l'imaginaire de bien de prêtres, comme un enfer, relèvera bientôt du passé. La paroisse a désormais une âme. C'est au cours de ses multiples travaux que le prêtre est fauché brutalement. Accident du travail.

C'est quoi le travail du prêtre?

Est-ce être un serviteur quelconque comme le mentionne Jésus: *«Quand vous avez fait tout ce qui vous était ordonné, dites: Nous sommes des serviteurs quelconques. Nous avons fait seulement ce que nous devions faire»* (Lc 17, 10) ? En tout cas, l'abbé Rufin Mbani a fait ce qu'il avait à faire, de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force. A chacun donc d'apporter sa pierre à l'avènement du Royaume! Que chacun fasse son travail et les vaches seront bien gardées, comme on dit.

Je viens d'accomplir mon travail de prêtre en rendant hommage à un homme de Dieu fier et heureux d'œuvrer dans la vigne du Seigneur comme prêtre.

C'est quoi le travail du prêtre?

Martin MUSSWALU

PAROISSE SAINT JEAN APÔTRE DE KINSOUNDI

Trois évêques ont confirmé les chrétiens de trois paroisses

Trois évêques ont été reçus à la paroisse Saint Jean Apôtre de Kinsoundi, dimanche 29 novembre 2020, premier dimanche du temps de l'Avent de l'année liturgique-B. NN.SS. Samuel Kleda, archevêque de Douala, (au Cameroun), Bienvenu Manamika Bafouahouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville, et Franck Daniel Nzika, évêque d'Impfondo, ont administré le sacrement de **confirmation à 232 chrétiens de trois paroisses.**

NN.SS Bienvenu Manamika, Samuel Kleda et Franck Daniel Nzika conférant la confirmation

Accueillis par les chants liturgiques de la Schola populaire paroissiale, et par un mot d'accueil lu par une petite fille des Yamboté, les trois évêques ont eu droit à une visite guidée à la grotte mariale, par le curé de la paroisse, l'abbé Augustin Loutoumba, avec un recueillement spirituel de quelques minutes.
C'est le curé de la paroisse qui a prononcé le mot de bienvenue.
Présidée par l'archevêque de Douala, la messe a été concélébrée par les deux évêques et plusieurs prêtres dont le père Jean Constant Nganga Silaho, curé de la paroisse Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, Vincent de Paul Malonga, curé de la paroisse Ndona Marie de Mfilou, ainsi que certains vicaires des différentes paroisses concernées par le sacrement de confirmation: paroisse Sainte Trinité de Kinsoundi Barrage (40 chrétiens), Paroisse Ndona Marie de Mfilou (130 chrétiens), paroisse Saint Jean Apôtre de Kinsoundi (53 confirmés), séminaire Saint Jean (9 confirmés). Tel est le nombre des confirmés. Parmi eux aussi, dans l'anonymat et l'humilité des fils de Dieu, il y a eu Pierre Mboungou, agent de La Semaine Africaine, venu de la paroisse Ndona Marie de Mfilou.
Parmi les participants à la messe animée par la chorale Mê Mvumbukidi de la paroisse d'accueil et le chœur Les amis du Grégorien, il y a eu des religieux et religieuses de diverses congrégations.
Dans son homélie tirée de l'évangile selon saint Marc 13, 33-37, Mgr Samuel Kleda a rappelé qu'*«en ce premier dimanche du temps de l'Avent commence une nouvelle année liturgique. Veillez pour ne pas être surpris, veiller, c'est être fidèle au moment présent. Cherchez à vous convertir, il faut aller vers le Seigneur, soyons en relation avec notre Seigneur. Qu'est-ce que veiller? Etre en communion totale, mettre en pratique la Parole du Seigneur qui nous nourrit.»*
Après l'homélie, a suivi l'exécution du rite du sacrement de confirmation. Une innovation a été faite par Mgr Samuel Kleda qui a demandé de ne pas exécuter de chants. *«Ce sacrement va aujourd'hui se passer dans le silence et la méditation.»* Il a demandé à la chrétienté de Saint Jean Apôtre d'accompagner les confirmés dans la prière, dans le silence absolu.
Après le mot du Conseil pastoral, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié ses deux confrères évêques, les curés des paroisses, les deux conseils, la chorale et toute la chrétienté de Saint Jean Apôtre pour l'accueil très fraternel. *«Priez pour les évêques, nous irons en retraite spirituelle pendant 10 jours. C'est son excellence Mgr Samuel qui est venu pour nous entretenir», avant de s'adresser aux confirmés d'être fiers de leur sacrement, de leur foi. «Veillez, veillez !»* leur a-t-il dit.

Juvet Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndona Marie de Mfilou

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAÏ (BRAZZAVILLE)

Liévin Boutsou Ngouayaka, un des doyens des catéchistes, s'est endormi pour l'éternité

Connu sous le pseudonyme d'*«Episcopo Moyangueli»*, Ngouayaka Boutsou Liévin, son nom à l'Etat civil, s'est endormi pour l'éternité **le mardi 15 décembre 2020 à 2h du matin à l'hôpital de référence** de Talangaï, des suites d'un malaise. Il était un des doyens des **catéchistes de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï et** même de l'archidiocèse de Brazzaville. Depuis les années 80, il est resté attaché à son apostolat jusqu'à son dernier soupir. Il était aussi cofondateur de la Confrérie Sainte Rita de cette paroisse et plusieurs fois zélateur.

Ngouayaka Boutsou Liévin

Très assidu à toute activité catéchétique et pastorale tant paroissiale que diocésaine, *«Episcopo Moyangueli»* avait une manière de parler, mêlée d'une forte dose d'humour. Dans les années 80, année de ses débuts, l'enseignement du catéchisme en lingala, sous la férule du père Jean-Marie Grivaz, fondateur de la paroisse, se faisait dans les quartiers avec comme matériel de travail une lampe à pétrole. Il était doté d'un litre de pétrole qui devait durer un mois, à raison de trois jours de catéchisme par semaine (lundi, mardi, mercredi). Plusieurs générations de chrétiens ont bénéficié de la formation et de l'encadrement de celui qu'on peut appeler patriarche de la catéchèse.
Pour mieux organiser ses obsèques, les catéchistes de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï sollicitent un S.O.S aux personnes de bonne volonté. Pour toute recherche de renseignements, adressez-vous aux Sœurs de la Croix de Chavanod ou contacter les numéros suivants: 06-841-21-74/06-656-74-89.
Episcopo Moyangueli, tu as marqué du signe de la foi ta présence sur cette terre des hommes, va et repose dans la paix du Christ dans l'espérance de la résurrection.
La veillée mortuaire est organisée à Ngamakosso, arrêt de bus Marché.

Pascal BIOZI KIMINOU,
catéchiste

DIMANCHE DE LA SAINTE FAMILLE - ANNÉE B

Les parents de Jésus l'amenèrent à Jérusalem

Textes: Gn 15,1-6; 21,1-3; Ps 104 (105),1-2,3-4,5-6,8-9; He 11,8.11-12.17-19; Lc 2,22-40

Dans la joie de Noël, nous célébrons la fête de la Sainte Famille. A travers la liturgie de ce dimanche, nous considérons la très haute valeur de la famille dans la communauté humaine et dans l'histoire du salut, selon le projet de Dieu. Dans cette cellule de de la société, nous reconnaissons une image et un instrument de l'amour divin, qui élève la famille à être une petite Eglise, le berceau de la vie, le foyer primordial de la charité, le centre propulseur de la mission dans le monde.
L'évangile de Saint Luc nous présente la Sainte Famille au moment d'accomplir un rite prévu par la loi du Seigneur: quarante jours après sa naissance, les parents présentaient leur premier-né de sexe masculin au temple de Jérusalem, pour reconnaître avec gratitude qu'il appartient à Dieu. Joseph et Marie observent cette prescription, avec fidélité et simplicité: d'ailleurs ils savent bien que Jésus a été confié par Dieu à leur responsabilité et à leur amour, et qu'ils ne sont pas les propriétaires de leur enfant.
La mission de Marie et de Joseph, si unique et irrépétible dans l'histoire du salut, s'accomplit quand même à travers des actions et des devoirs très simples, ordinaires, les petites charges que la loi de Dieu confie à tous les parents. Si dans notre vie nous ne cherchons que d'actions éclatantes à montrer au monde ou de grands objectifs à conquérir, rappelons-nous de Marie et Joseph, mêlés dans la foule du temple, ce jour-là, portant leur couple de petites colombes à offrir: le Seigneur Dieu était là à les attendre, mais il ne se trouvera jamais en attente sur les chemins qui conduisent aux projets des superbes.
Le Seigneur Dieu avait mis le vieux Siméon à l'attente de l'Enfant amené par ses parents. Ils n'auraient pas raté ce rendez-vous. Mais ni Siméon, ni Marie et Joseph avaient prévu leur rencontre. Pourquoi alors leurs chemins se croisent ponctuellement? Parce que tous les trois sont sur le bon chemin de la fidélité à la volonté de Dieu. Marie et Joseph ne connaissent pas ce qui va les attendre, mais ils savent quel est le chemin à parcourir: l'obéissance à la Parole de Dieu. La Parole que Dieu leur a été révélée, bien sûr; mais premièrement la Parole de la Loi et des Prophètes, les Ecritures. C'est en restant sur le bon chemin de la Parole de Dieu, que nous trouverons le Seigneur nous attendre, pour nous donner la grâce et la mission qu'il a pensée pour nous.
Dans leur chemin de fidélité, ayant tout accompli selon la loi du Seigneur, Joseph, Marie et Jésus se rendirent en Galilée, ou l'Enfant grandissait en sagesse et dans la grâce. Il allait commencer la longue période de la vie cachée de la Sainte Famille, une vie de fidélité très peu voyant aux yeux des hommes, mais bien précieuse aux yeux de Dieu. Dans ce contexte d'amour et sagesse, Jésus pouvait grandir et se préparer à sa mission. Et le Seigneur Dieu avait confiance dans cette Famille, il savait qu'il pouvait compter sur eux.
Toute famille sur la terre est appelée à se demander: le Seigneur Dieu peut-il compter sur nous? Quelles sont les tâches qu'il nous a confiées? Quelles sont les personnes qu'Il a voulu mettre à notre côté? Et pourtant la mission des familles est bien révélée: la vie, l'amour, la formation dans la foi, l'éducation, le travail, la solidarité sont des dons typiques de l'existence des familles. La grâce, la prière et la Parole de Dieu sont les ressources divines de cette mission de salut.
Bien sûr, les difficultés que les familles doivent supporter souvent sont énormes. Et la contemplation de la Sainte Famille ne nous éloigne pas de la réalité très ardue que nous devons soutenir. Unissons-nous dans la prière pour nos familles, pour toutes les familles du monde, afin que l'institution familiale soit toujours protégée et valorisée dans son rôle incontournable, pour l'Eglise et pour la société civile!

P. Francesco BRANCACCIO
Catanzaro, Italie

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Décret N° 011/2020/CEC/CELA portant nomination de l'Aumônier national de la Confrérie Sainte Rita

Le Président de la Commission épiscopale de l'Apostolat des laïcs:
Vu les statuts de la Conférence épiscopale du Congo;
Vu les statuts du Conseil national de l'apostolat des laïcs;
Vu le Décret de Nomination ou de Renouvellement des mandats des Aumôniers nationaux n°011/CEC/PR/2019 du 6 mars 2019;
Vu le tableau nominatif, au n°9 renouvelant le mandat de l'Abbé Guyien Ndolo Kitanda, comme Aumônier national de la Confrérie Sainte Rita,
Vu le départ récent de l'Abbé Guyien Ndolo Kitanda aux études à l'étranger;
Vu l'Accord de Principe de l'Archevêque de Brazzaville du 4 juin 2020;
Vu les conclusions de la Session Pastorale Annuelle de la Conférence épiscopale du Congo tenue à Brazzaville, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) du 30 juin au 3 juillet 2020;

DECRETE:

Article 1: L'Abbé Nazaire Brice BIKOUTA est nommé Aumônier national de la Confrérie Sainte Rita.
Article 2: La durée du mandat est de trois ans renouvelable. La personne nommée exercera sa fonction selon les normes et statuts dudit mouvement.
Article 3: Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature et abroge toutes dispositions antérieures, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 3 juillet 2020

Mgr Yves Marie MONOT
Evêque de Ouesso
Président de la Commission épiscopale pour l'Apostolat des laïcs

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Dispositions pour les festivités de Noël et de fin d'année

Dans une circulaire adressée aux curés des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, énonce les dispositions pour les festivités de Noël et **de fin d'année. Ci-après l'intégralité de cette circulaire.**

Chers Prêtres, nous voici à la 3ème semaine du temps de l'Avent. Et dans quelques jours, nous allons vivre le mystère de l'incarnation, la fête de Noël. En raison du contexte particulier dû à la pandémie de la COVID-19, les communautés paroissiales et chrétiennes devront vivre ces moments dans un esprit de vigilance. Ainsi vous veillerez à ce que les fêtes de Noël se passent dans le respect du protocole sanitaire établi par les Autorités publiques pour le bien de tous.
La nativité du Seigneur sera célébrée à 16h00 puis à 18h00 dans toutes les paroisses, afin d'éviter le surnombre dans les églises et de permettre un retour des fidèles à leurs domiciles sans être gênés par la règle du couvre-feu. Aucune messe ne sera célébrée au-delà de 20h00.
A la traditionnelle messe d'échange de vœux, chaque paroisse sera représentée par une délégation de cinq personnes, à l'exception des prêtres, des religieux et religieuses qui y sont conviés d'avance. La présence de toutes les délégations paroissiales à cette Eucharistie qui aura lieu en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, le jeudi 31 décembre 2020, à 9h 30, est vivement souhaitée. A cette occasion, nous aurons la joie de prier avec Mgr Guy De Kerimel, évêque de Grenoble, qui sera en visite dans l'archidiocèse de Brazzaville. Quant à la nuit du 31 décembre, elle sera vécue dans les familles dans la prière et la méditation. Aucune veillée de prière ne sera organisée dans toutes les paroisses de Brazzaville.
Les paroisses, toutefois, doivent organiser : 1- Pour le peuple, un chapelet communautaire (priant pour l'éradication de la pandémie du Coronavirus) qui sera clôturé par une messe avec adoration au Saint Sacrement. L'heure convenable du début du chapelet est 16h00. 2- Les Communautés des prêtres et religieuses feront une adoration prolongée (implorant la miséricorde de Dieu et le sang précieux de Jésus sur le monde et sur notre pays le Congo). Vous souhaitant d'avance une bonne fête de Noël et une heureuse année 2021, je vous transmets toutes mes salutations fraternelles dans le Seigneur Jésus-Christ.»

FEDERATION RC SANGHA

Réélu président, Allahm Bhyo promet de faire rayonner le parti dans le département

La Fédération départementale RC de la Sangha (Rassemblement Citoyen) a tenu son assemblée générale élective, vendredi 18 décembre 2020, **à l'Hôtel Onanga de Ouesso, sous le patronage de Joseph** Makoumbou conduisant la délégation nationale du RC qui comprenait trois membres, à savoir Olivier Mbongolo, Henri Bamana et Innocent Louemba-Nzila, ce dernier étant également président de la Fédération RC de Pointe-Noire. A l'issue de cette assemblée générale élective qui s'est déroulée dans le stricte respect des mesures barrières, avec un nombre limité de compagnons venus des différents districts de la Sangha, un bureau fédéral de neuf membres a été élu et il est présidé par le compagnon Allahm Bhyo, en qualité de Président chargé de l'orientation et **du contrôle.**

La délégation nationale pendant les travaux de l'asssemblée générale élective

L'assemblée générale s'est déroulée dans le respect des mesures barrières.

Le Rassemblement Citoyen (RC), le parti fondé et dirigé par le Ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, actuel ministre du Commerce, de la consommation et des approvisionnements, membre de la Majorité présidentielle, poursuit la campagne de restructuration des organes intermédiaires dans les différents départements du pays. C'est ainsi qu'après Pointe-Noire et Madingou (Bouenza), le tour est revenu à la Fédération départementale de la Sangha de renouveler son bureau fédéral.
A noter que cette assemblée générale de mise en place des instances fédérales du Rassemblement Citoyen de la Sangha est intervenue après celles consacrées à la restructuration et l'installation des comités communaux du RC de Ouesso et de Pokola, ainsi que celles des comités de district de Mokeko, Sembé et Souanké.

Le RC cultive la discipline dans ses rangs

Les compagnons élus comme membres du Bureau fédéral RC Sangha

En ce qui concerne le bureau fédéral, les compagnons ont reconduit le Président Allahm Bhyo, pour un nouveau mandat, tout comme certains des neufs compagnons du bureau.
Dans le discours qu'il a prononcé après sa réélection, le Président fédéral s'est engagé à œuvrer pour le rayonnement du RC dans la Sangha. En voici l'intégralité:

Monsieur le Chef de la délégation nationale;
Messieurs les membres de la délégation;
Chers Compagnons,
«C'est avec une vive émotion, suite à ma réélection, que je prends la parole en qualité de Président fédéral du Rassemblement Citoyen dans le Département de la Sangha. Je voudrais exprimer mes vifs remerciements à tous les compagnons de notre parti qui ont porté leur choix sur ma modeste personne. Je voudrais particulièrement témoigner ma profonde gratitude au Bureau exécutif national et ma reconnaissance infinie au Président national, Monsieur Alphonse Claude N'Silou. Je prends solennellement l'engagement non seulement de travailler avec la base mais surtout œuvrer davantage pour susciter plus d'adhésion. J'en appelle donc à tous les compagnons du Rassemblement Citoyen de la Sangha sans exclusion aucune, de se mettre tous en rang de bataille, pour arracher des victoires grandioses, aux prochaines échéances électorales qui pointent à l'horizon.
En avant pour la consolidation et le rayonnement du Rassemblement Citoyen dans le Département de la Sangha! Je vous remercie pour votre aimable attention».

Bureau Fédéral RC Sangha

1- Président chargé de l'orientation **et du contrôle:** Allahm BHYO;
2- Secrétaire général chargé de la coordination des activités du **parti:** Ghyslain EDZONGA;
3- Secrétaire chargé de l'organisation: Alféry FILA SELLA;
4- Secrétaire chargé de l'administration **et des finances:** Yolande BOZOCK;
5- Secrétaire chargé de la communication: Guy Alpreche F. BABIN KINONGA;
6- Secrétaire chargé de la jeunesse, des questions féminines, de la culture, des arts **et des sports:** Estelle Pélagie GATSALA;
7- Secrétaire chargé de la formation citoyenne et de l'éducation: Jacques EBESSA MIGNEKO
8- Secrétaire chargé des relations avec les organisations **non-gouvernementales:** Michel Levie MABADI;
9- Secrétaire chargé de l'équipement et de l'environnement: Eric ELOUM ZONG.

LIBRES PROPOS

Les «inquiétudes maternelles» en pédiatrie

Par le Pr Prosper SENGA

«Les fausses urgences sont néanmoins des urgences: elles appellent des réponses»

Le développement de l'enfant tant sur le plan physique, moteur que psychique subit des variations qui s'inscrivent dans le cadre de la normalité. Mais chez les parents non avisés et singulièrement chez la mère, elle qui a la charge la plus proche de l'enfant, certaines variations peuvent être considérées comme des anomalies et, en conséquence, générer des inquiétudes. La mère est alors d'autant plus inquiète que son premier enfant ou l'enfant de sa voisine a développé ces acquisitions plus tôt. Les inquiétudes maternelles s'articulent autour de plusieurs points.

Le Pr Prosper Senga

1) La dentition
Habituellement, les premières dents, les incisives, apparaissent à l'âge de 6 mois. Or, certains enfants n'ont pas de dents jusque vers l'âge de 10 mois. Il est exceptionnel que ce retard relatif corresponde à un état pathologique. Le plus souvent, l'on peut rassurer la mère sans crainte de se tromper.

2) La posture, la motricité
L'âge auquel l'enfant accomplit les différentes performances est tributaire de la maturation neurologique. Mais la croissance physique intervient aussi. Ainsi, un enfant maigre ou trop gros pourra accuser un certain retard.
Les travaux du Docteur Mabiala Bbabela sur le développement psychomoteur de l'enfant congolais rapportent les âges supérieurs extrêmes des acquisitions motrices.
S'agissant de la posture, l'enfant s'assied seul et se tient debout sans appui au plus tard respectivement à 10 mois et à 15 mois. Pour ce qui est de la motricité, l'enfant marche à quatre pattes et marche seul au plus tard respectivement à 10 mois et à 16 mois.

3) Le langage
Le langage est fréquemment à l'origine de préoccupations pour la mère. Le langage bisyllabique (tata, mama) apparaît entre 9 et 16 mois. De l'âge de 16 à 20 mois, il arrive que l'enfant ne parle pas, alors qu'il comprend ce qu'on lui dit et s'exécute. Cette phase, dite de compréhension verbale, est un stade facultatif du développement du langage. Elle peut aller jusqu'à l'âge de 2 ans. L'apprentissage du langage est émaillé de plusieurs autres irrégularités telles que l'inversion des syllabes (*«tampalon»* au lieu de *«pantalon»*) les confusions syllabiques (*«crain»* au lieu de *«train»*). Toutes ces irrégularités sont transitoires.
Il existe parfois un bégaiement dit physiologique, donc non pathologique. Il survient alors vers l'âge de 2 ou 3 ans, c'est-à-dire lorsque l'enfant commence à utiliser la phrase. Il disparaît spontanément en quelques semaines à quelques mois (au maximum 6 mois). Lorsque celui-ci perdure, l'on est en droit de consulter un spécialiste (notamment un orthophoniste).

4) Les autres motifs
La fontanelle antérieure est parfois source de souci: soit parce qu'elle paraît trop large, soit qu'elle semble tarder à se fermer. Ouverte normalement à la naissance, elle se ferme vers l'âge de 16-18 mois.
Cette liste n'est pas exhaustive. L'on peut y adjoindre le strabisme (l'enfant qui louche) qui s'observe transitoirement avant l'âge de 3 ans.
Enfin, le frein de langue inquiète parfois la mère. Or, c'est un appendice dont le rôle est de fixer la langue au plancher de la bouche. La mère lui attribue parfois un éventuel trouble du langage justifiant indûment alors sa section.

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Le Gouverneur

Yaoundé, le

COMMUNIQUE

Portant mise en production du module eTracking de etransfer

Depuis le 1er mars 2019, date d'entrée en vigueur du règlement n°02/18/CEMAC/UMAC/CM du 21 décembre 2018 portant réglementation des changes dans la CEMAC, la BEAC s'est résolument tournée vers la mise en place progressive d'un dispositif interne adéquat aux nouvelles exigences de son suivi.

Dans le cadre des actions visant le grand public, la BEAC a entrepris, dans les différents Etats, plusieurs actions de communication et de vulgarisation auprès des établissements de crédit, des importateurs, des organisations patronales, des opérateurs pétroliers et miniers, des Directions Générales des Douanes et celles en charge des questions de changes des différents Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Aussi, dans le souci de l'appropriation du nouveau dispositif, le Règlement sus évoqué ainsi que les instructions et les lettres circulaires d'application, rédigés en français, ont été traduits en anglais, espagnol et arabe. Les versions de ces textes dans ces quatre langues de la communauté sont désormais disponibles sur le site internet de la BEAC, dans la rubrique relative à la politique des changes (www.beac.int).

En ce qui concerne le traitement des demandes de transferts hors zone, la Banque Centrale, dans un souci de réduction drastique des délais de traitement des dossiers, a entrepris depuis 2018 la dématérialisation du processus d'analyse des demandes de transfert hors zone.

L'optimisation de ce processus de dématérialisation a abouti à la mise en production, depuis le 1er septembre 2020, d'une plateforme dénommée «e Transfer». Cette application accessible à tous les acteurs permet aux banques et aux Trésors publics de soumettre, depuis leurs sites respectifs, toutes leurs demandes, qui sont ensuite traitées par la Banque Centrale. eTransfer permet d'assurer la traçabilité et la disponibilité des informations de suivi en temps réel, aussi bien pour les banques, les Trésors publics, que les autres agents économiques initiateurs des dossiers.

Dans le cas particulier des agents économiques et dans un souci de célérité et de transparence, un portail dédié de consultation des dossiers émis a été intégré à cette plateforme. Ce portail, dénommé «e Tracking», qui entre en production le 1er novembre 2020, est accessible à tous les agents économiques et aux comptables publics dont au moins un dossier de demandes de transfert est parvenu à la Banque Centrale via «eTransfer»

eTracking est accessible à l'adresse https://portail.beac.int:4443/tracking/login.

Pour s'v connecter:

1) l'agent économique doit disposer de son identifiant fiscal (NUI, NIF, ...) et du mail indiqué dans le dossier transmis à sa banque. En cas de doute, ces informations peuvent être confirmées auprès de sa banque ;

2) sur la page de connexion, cliquer sur «créer un compte» et renseigner les informations demandées (NUI, NIF, adresse électronique, mot de passe);

3) revenu sur la page de connexion, indiquer son identifiant (NUI, NIF...) comme login et le mot de passe saisi à l'étape précédente;

4) dans le champ code de l'écran suivant, saisir le code reçu par messagerie électronique.

En outre, les questions relatives à l'application peuvent être transmises à l'équipe support à l'adresse support etracking@beac.int.

Le manuel utilisateur est communiqué à l'agent économique lors de l'activation de son compte sur la plateforme. Il sera également disponible dans l'application.

Le Gouverneur,

ABBAS MAHAMAT TOLLI

AMBASSADE DE FRANCE AU CONGO
Liberté
Égalité
Fraternité

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

L'Union européenne, la France et la Croix-Rouge française renforcent les capacités du Congo à répondre aux Epidémies en contexte COVID-19

Communiqué de presse

Brazzaville, le 22 décembre 2020 - L'Union européenne, la France et la Croix-Rouge française lancent un projet de renforcement des capacités des acteurs de santé communautaire pour faire face aux épidémies dans 6 départements du Congo. Financé par l'Union européenne et la France à hauteur de 2,6 millions d'euros, cette nouvelle initiative en faveur de la République du Congo sera mise en œuvre par la Croix-Rouge française, en collaboration avec la Croix-Rouge congolaise. D'une durée de 12 mois, elle vise à contribuer à la réduction de la vulnérabilité du Congo face aux épidémies.

Au-delà de la pandémie de Covid-19, l'un des principaux risques sanitaires auquel le Congo est confronté est la survenance régulière d'épidémies. Les dernières années ont vu notamment la réémergence de maladies à potentiel épidémique comme le choléra, la rougeole, la fièvre jaune, le monkey-pox et le Chikungunya. C'est ainsi que le Plan national de Développement sanitaire (PNDS) 2018-2022 s'est fixé, parmi ses 6 objectifs spécifiques, de réduire de 20 % la vulnérabilité des populations face aux épidémies, autres catastrophes et événements de santé d'ici 2022. Dans ce contexte, et suite à la détection du premier cas de COVID en République du Congo, en mars 2020, le Gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire et adopté un Plan national de Préparation et de Riposte aux Epidémies.

Ce projet de la Croix-Rouge française (CRF), cofinancé au Congo par l'Union européenne, pour un montant de 1,5 million d'euros et la France, au travers de l'Agence française de Développement (AFD) pour 1,1 M €, a pour objectif de contribuer à la réduction de la vulnérabilité du Congo face aux épidémies, en renforçant les capacités de Riposte aux Epidémies en contexte COVID-19, dans les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire, de la Bouenza, du Niari, de la Cuvette et de la Sangha. Au sein de ces départements, 47 formations sanitaires (FOSA) ont été identifiées et participeront à l'action. Elles vont bénéficier d'un soutien dans la mise en place de mesures de prévention et de contrôle des infections, ainsi que du matériel et des équipements nécessaires pour mener à bien ces actions. Par ailleurs, un système de surveillance épidémiologique à base communautaire (SBC) sera déployé et rendu fonctionnel dans les 6 départements ciblés. Enfin, les capacités de la Croix-Rouge congolaise (CRC) et du Ministère de la Santé en communication des risques et engagement communautaire seront renforcées.

Ce programme intervient en synergie et en complémentarité avec les différentes initiatives de l'Union européenne, de la France, de la CRF/CRC et des autorités congolaises, dans le renforcement des services de santé. A titre d'exemple : les projets de renforcement des capacités de la Croix-Rouge congolaise pour une amélioration durable de la santé et de l'accès à l'éducation dans la Bouenza et de Renforcement des capacités de la CRC pour une amélioration durable de la résilience des populations du département du Pool.

Il s'inscrit également dans le cadre de « l'Equipe Europe », une approche qui consiste à rassembler les expertises et à combiner les ressources de l'UE, de ses États membres et des Partenaires techniques et financiers (PTF). L'appui de l'AFD cible particulièrement les dotations en équipements de Protection et Contrôle des Infections (PCI), la formation des personnels de santé et l'élaboration des plans départementaux de contingence qui guideront l'action des autorités sanitaires et de leurs partenaires en cas de crise.

« Outre son impact sanitaire et technique immédiat, ce que nous attendons de ce projet, a déclaré Raul MATEUS PAULA, Ambassadeur de l'Union européenne, c'est que les plans de contingence qui seront mis en place permettent aux autorités congolaises de mieux anticiper et de piloter de façon durable les prochaines alertes épidémiques, au-delà même de la pandémie de la Covid-19 ».

Pour Francois BARATEAU, Ambassadeur de France, « La crise du COVID-19 a souligné l'importance de disposer, aux niveaux décentralisés et opérationnels des systèmes de santé, de capacités de prévention, de détection et de riposte aux épidémies. Ce projet mis en œuvre par la Croix-Rouge française en partenariat avec la Croix-Rouge congolaise, au bénéfice de 6 directions départementales de la santé et de 47 formations sanitaires, s'inscrit résolument dans cette logique d'intervention qui contribuera, à terme, au renforcement de la sécurité sanitaire au Congo.»

Pour en savoir plus, contactez :

Azaad MANTE, Délégation de l'Union européenne en République du Congo
Chargée de communication
Tél : +242 05 500 24 00, Email : azaad.mante@eeas.europa.eu
Site web : https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr
Twitter : @UeCongoBrazza
Facebook : https://www.facebook.com/duecongobrazza
Paul Rolland, Ambassade de France
Chargé de communication
Tél : +242 06 831 25 50, Email : paul.rolland@diplomatie.gouv.fr
Site web : https://cg.ambafrance.org
Twitter : @ambafran_congo
Facebook : https://www.facebook.com/france.congo
Jérôme SOCIE, Croix-Rouge française, Délégation en République du Congo
Chef de délégation
Téléphone : + 242 05 559 54 46
Email : hod-congo.frc@croix-rouge.fr

INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE DE PARIS

Les lauréats congolais de la promotion 2020 ont reçu leurs diplômes

Douze lauréats congolais de la promotion 2020 de l'Institut technique de Banque de Paris ont reçu, le mardi 15 décembre **dernier à Brazzaville, leurs diplômes de fin de formation, après** deux années d'études.

Placée sous le haut-patronage du Premier ministre, Chef du Gouvernement, Clément Mouamba, la cérémonie s'est déroulée sous la houlette du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Thomas Antoine Fylla Saint-Eudes.

L'Institut technique de Banque de Paris est l'un des prestigieux instituts au monde qui a formé plusieurs cadres dans le secteur bancaire en Afrique et notamment au Congo. La formation de la promotion 2020 a duré deux ans et les choses n'ont pas été du tout facile pour les étudiants congolais, venus de différentes Banques du pays.

Ce jour, a dit Mme Laetitia Tartour, représentante de l'Ecole supérieure de la Banque, directrice Afrique Subsaharienne, *«la promotion 2020 est remarquable à divers titres: première promotion diplômée du nouveau parcours managérial bâti lancé en 2018; première promotion à avoir suivi une partie des cours en classe virtuelle; enfin, première promotion à avoir passé le Grand Oral à distance face à des jurys internationaux. Adaptable, agile, digitale, la promotion 2020 est, sans aucun doute, celle de la transformation et méritait donc d'être mise en avant.»*

Prenant la parole, le ministre Nicéphore Thomas Antoine Fylla Saint-Eudes a congratulé les récipiendaires. *«Ce jour est, pour les lauréats de l'Institut technique de Banque, un jour de gloire symbolique, en portant désormais le prestigieux titre de ''Diplômé de l'ITB'' au sein de la cinquantième promotion, puisque voici 50 ans qu'existe ce diplôme qui est reconnu par l'ensemble de la profession. Je tiens à vous féliciter, plus spécialement et particulièrement car, vous avez su tous atteindre le niveau requis et les compétences qui vous amèneront à être banquiers. On n'est pas banquier par le savoir, on est banquier par les compétences»*, a-t-il dit. Avant d'inviter les nouveaux diplômés à émerveiller leurs supérieurs par leurs performances et leur talent, en ayant à l'esprit, les forces attendues d'un jeune manager du secteur bancaire.

Le présidium pendant la cérémonie

Une séquence de la remise des diplômes

Le ministre Fylla Saint-Eudes posant avec les diplômés

A l'issue de cette cérémonie qui a été aussi rehaussée de la présence des personnalités diverses, des parents, amis et connaissances, la promotion 2020 a été également exhortée par le président de l'Association des diplômés de l'Institut technique de Banque de Paris, Samuel Tsakala, et par le représentant de l'Association professionnelle des Etablissements de crédit (APEC), Calixte-Médard Tabangoli.

Satisfait de la moisson des jeunes étudiants congolais, Gervais Bouiti-Viaudo, parrain de cette promotion, Président de l'Association des étudiants de l'ITB de Paris, s'est réjoui de voir ces jeunes qui ont réussi à ce diplôme *«qui est exigeant, parce que ce sont des gens qui travaillent, et, en même temps, ils doivent faire des cours. Ils n'ont pas toujours le temps. Mais, les plus méritants ont réussi à avoir ce diplôme professionnel. A tous, je souhaite bon vent. Et, je suis à leur disposition pour des conseils.»*

«... Nous exprimons notre gratitude à l'endroit de nos banques qui ont voulu prendre en charge certains frais de formation, et surtout, ménagé notre travail afin que nous puissions nous consacrer efficacement à la formation», a relevé, entre autres, Daniel Eisten Itoua, qui a parlé au nom de ses collègues diplômés.

L'année 2020 est une année importante pour l'ITB qui célèbre les 50 ans de sa création. Cet établissement a permis à plus de 35.000 banquiers de par le monde de se révéler, de construire la banque d'aujourd'hui et, bien évidemment, celle de demain.

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo

BP : 2465 ; Tél. : (242) 663 83 29 – Brazzaville

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le bureau de la Représentation de l'OMS au Congo recrute
un CONSULTANT EN VUE DE LA REVUE A MI-PARCOURS DU PNDS 2018-2022

OBJECTIFS

GENERAL

Apporter un appui technique au processus d'évaluation du PNDS 2018-2022 afin d'apprécier le niveau de mise en œuvre du PNDS 2018-2022 après 2 ans, y compris le niveau d'intervention en lien avec la riposte à la pandémie Covid-19.

SPECIFIQUES

1. Apporter un appui technique à la préparation et la validation du processus d'analyse de la situation actuelle de mise en œuvre du PNDS en tenant compte des contraintes et opportunités présentes ;
2. Soutenir l'analyse des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats des différents programmes de mise en œuvre du PNDS 2018-2022 ;
3. Soutenir l'évaluation du dispositif institutionnel de mise en œuvre y compris le suivi et évaluation du PNDS 2018-2022 ;
4. Soutenir l'évaluation des partenaires et parties prenantes dans la mise en œuvre du PNDS, la mobilisation des ressources et le suivi et évaluation du PNDS 2018-2022 ;

Proposer des recommandations pertinentes aux organes de pilotage pour réorienter et/ou renforcer les orientations stratégiques du PNDS 2018-2022. Participer au recadrage logique du PNDS pour la période 2021-2023.

RESULTATS ATTENDUS.

Les résultats attendus de ce travail sont :
1) Le rapport d'appui technique de l'OMS à l'évaluation à mi-parcours du PNDS est disponible ;
2) Le cadre de reprogrammation du PNDS, avec Les ajustements nécessaires est formulé en vue d'accélérer la mise en œuvre du PNDS 2018-2022.

TACHES DU CONSULTANT

Le consultant œuvrera, en collaboration avec les consultants nationaux et le comité technique, aux tâches suivantes :
* Travailler avec les consultants nationaux à la revue de l'analyse institutionnelle et des performances des structures sanitaires dans la mise en œuvre du PNDS ;
* Participer aux réunions de restitution ou de coordination par sous la supervision du Président du Comité technique ; avec le comité technique et
* Participer à l'adoption de la méthodologie appropriée, retenue pour l'évaluation à mi-parcours du PNDS 2018-2022 ;
* Préparer les descentes de terrain avec les consultants nationaux et le comité technique
* Participer à l'évaluation de la contribution des partenaires et autres parties prenantes et rendre compte au comité technique
* Appuyer le CT-PNDS dans la formulation des ajustements et au recadrage logique en lien avec les problèmes identifiés dans le processus d'évaluation du PNDS 2018-2022 ;
* Contribuer à l'identification des actions prioritaires dans la phase post-revue ;
* Encadrer le déroulement de toutes les étapes de la revue à mi-parcours du PNDS 2018-2022.

PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant aura le profil suivant :
* Formation de niveau minimum bac + 5 dans le domaine de la santé publique ;
* Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'économie de la santé et/ou de la santé publique ;
* Expériences réussies dans l'élaboration et évaluation de Plans Nationaux de Développement Sanitaires dans au moins deux (2) pays d'Afrique Sub-Saharienne, dont idéalement une en Afrique Centrale;
* Bonne connaissance des problématiques de développement des systèmes sanitaires spécifiques aux pays à faibles revenus ;
* Très bonne maîtrise du français et de l'anglais ;
* Bonnes qualités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
*Capacité à travailler en équipe et capacités d'adaptation ;
* Excellente maîtrise des outils bureautique (en particulier Excel, Word et PowerPoint).

Durée de travail : 2 mois
Financement : OMS

ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation et le CV, doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le 31 décembre 2020 à 12 h00 mn.
Le Bureau de l'OMS est un espace non-fumeur.

RASSEMBLEMENT POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL (RDPS)

Unité*Démocratie*Progrès
Déclaré sous n° 109/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991
Tel. +242 04 479 83 83/242 05 553 95 18 / +242 06 660 87 33- Brazzaville, République du Congo

COMMUNIQUE FINAL

SANCTIONNANT LES TRAVAUX DU TROISIEME CONGRES ORDINAIRE DU RDPS TENU A BRAZZAVILLE DU 12 AU 13 DECEMBRE 2020

Convoqué par acte n° 2020-29/RDPS/BP/PDT du 12 novembre 2020 modifiant l'Acte n°2020 -26/RDPS/BP/PDT, le troisième congrès ordinaire du RDPS s'est tenu à Brazzaville, dans la grande salle du Palais des Congrès du 12 au13 décembre 2020 sous le thème : « MILITANTES, MILITANTS ET SYMPATHISANS DU RDPS
DANS L'IMPERATIF DE CONSOLIDER LA DEMOCRATIE DANS NOTRE PAYS, REVITALISONS NOTRE PARTI DANS L'UNITE, LE TRAVAIL ET LA DISCIPLINE ».

Les travaux du Troisième Congrès ordinaire ont été placés sous la haute autorité du Camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA, Président du RDPS, qu'entouraient les autres membres de la Coordination du Comité Préparatoire, à savoir les Camarades :
- Julien TCHIBINDA –MAKOUNDI, Premier Vice- Président ;
- Bertrand Ulrich MBOUNGOU LEKOBA, Deuxième Vice –Président ;
- Emilon-Patrick BONGO, Secrétaire rapporteur ;
- Et Dieudonné TCHIKAYA, Secrétaire rapporteur adjoint.

Après la scansion de la devise du Parti, les Participants au Congrès se sont levés pour assister à l'entrée de l'étendard du Parti.
Les assises du troisième Congrès ordinaire ont été marquées par trois temps forts :
• La cérémonie d'ouverture ;
• La tenue des travaux ;
• Et La cérémonie de clôture.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions prononcées tour à tour par le Premier Secrétaire de la Fédération de Brazzaville et par le Président du Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social.

Prenant le premier la parole, le Premier Secrétaire de la Fédération RDPS-Brazzaville, le Camarade Jean-Marie TCHINKOKOLO a estimé que c'est un honneur pour la ville capitale d'abriter le Troisième Congrès Ordinaire du RDPS, trente ans après sa création. Il a souhaité aux congressistes venus des 12 départements de notre pays «une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour à Brazza la verte».

Le Président du RDPS, le Camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA a fait observer une minute de silence en mémoire des dignes fils du Continent, du Congo et de tous les Camarades du Parti, qui nous ont quittés durant les cinq (5) ans écoulés.

Dans son discours d'ouverture, le Président du Parti a souhaité la bienvenue aux Congressistes venus des douze fédérations du RDPS avant de saluer la présence des Partis amis, singulièrement celle très remarquée du Président par intérim de la Majorité Présidentielle, Secrétaire Général du Parti Congolais du Travail, le Camarade Pierre MOUSSA.

La présence de tous ces partis amis, a-t-il souligné, est la marque amicale et la preuve tangible de l'unité et de la solidarité existant au sein de la Majorité Présidentielle, qui constitue un bloc monolithique autour de son Président, le camarade Dénis SASSOU NGUESSO, qu'il a remercié de tout son cœur pour l'intense activité déployée dans le cadre du maintien et de la consolidation de la paix au Congo.

Analysant la situation internationale, le Président du RDPS est revenu sur la recrudescence des conflits armés à travers le Monde, notamment aux frontières de l'AZERBAIDJAN et en Ethiopie ;

Celle-ci est marquée par la « pandémie du Covid-19, qui fait payer à l'humanité un lourd tribut », a regretté le Président Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA.

Mais il a loué les efforts de la Coordination nationale de lutte contre cette pandémie. En effet, placée sous la haute autorité de son Excellence Monsieur Dénis SASSOU NGUESSO, cette structure de riposte a permis au Congo d'enregistrer des résultats plus que satisfaisants, qui font que le Congo, notre pays, soit cité en exemple par des organismes internationaux, a rassuré le Président du RDPS

Concernant les élections qui se déroulent à travers le monde, Le Président du RDPS a formulé avec force espoir que «celles-ci servent de levier à l'enracinement de la démocratie ».

En ce qui regarde le Parti, le Camarade Jean Marc THYSTERE TCHICAYA a indiqué qu'au mois de mars 2021, aura lieu l'élection présidentielle au Congo. Certes, mais le Président du RDPS a souhaité des élections apaisées dans la logique des conclusions de la Concertation de Madingou 2020.

C'est sur ces vœux des élections libres, justes et transparentes au Congo, que le Président du RDPS a déclaré ouverts les travaux du 3éme Congrès Ordinaire du RDPS.

Il convient de souligner que les Partis ci-après étaient présents à la cérémonie d'ouverture :

- Le Parti Congolais du Travail (PCT) constitué d'une forte délégation conduite par le Camarade Pierre MOUSSA ;
- Le Mouvement Action et Renouveau (MAR) par Monsieur Roland BOUITY-VIAUDO, son Président ;
- Le Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI) du Président Landry KOLELAS ;
- La Dynamique Républicaine pour le Développement (DRD) HELLOT-MANTSON MAMPOUYA, son Président ;
- Le Parti pour l'Unité, la Liberté et le Progrès (PULP) du Président Médard MOUSSODIA ;
- Le Parti pour l'Unité et la République Club 2002(CLUB 2002 PUR) par monsieur Juste MONDELE, son Secrétaire Général ;
- Rassemblement Citoyen (RC) du Président Claude Alphonse SILOU;
- RDPS du Président Justin NGOUAPOLO ;

La tribune officielle

- PDC du Président Donatien ITOUA ;
- MSDP du Président Pascal NGALIBO ;

Enfin, dans leur ensemble, les Fédérations du RDPS ont manifesté leur soutien à la candidature du Camarade Dénis SASSOU NGUESSO à l'élection présidentielle de 2021.
Les travaux du 3ème congrès ordinaire se sont tenus sur la base de l'ordre du jour qui portait sur les points suivants :
1- Vérification des mandats ;
2- Examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
3- Examen et adoption du projet du règlement intérieur des travaux ;
4- Mise en place des instances des travaux ;
* Présidium
* Secrétariat
* Police
5- Lecture des messages :
• Des Partis amis
• Des Fédérations
6- Examen et adoption du rapport moral du Comité Directeur;
7- Examen et adoption de la synthèse des amendements aux Statuts du RDPS ;
8- Election par le Congrès ;
• Du Président du Parti
• Des membres du Comité Directeur
9- Election :
* Par le Comité Directeur :
- des membres du Bureau Politique;
- des membres de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation;
* Par le Bureau Politique :
-des membres de la Coordination Nationale du Parti ;
- des Présidents des Commissions Techniques ;
10- Décoration :
* Des cadres et militants du Parti ;
11- Examen et adoption :
* De la motion de soutien à la candidature unique de la Majorité Présidentielle à l'élection de 2021.
* De la motion de félicitation au nouveau Président élu du RDPS ;
12- Examen et adoption du projet de communiqué final.

Abordant le premier point de l'ordre du jour, le Congrès a procédé à la vérification des mandats qui a donné les résultats suivants :
Attendus : 516
Présents : 501
Excusés : 12
Absents : 03
Le quorum étant largement atteint, le Congrès pouvait valablement siéger.

Les participants au Troisième Congrès Ordinaire du RDPS ont ensuite adopté sans amendements les projets d'ordre du jour et du Règlement Intérieur du déroulement des travaux.

Poursuivant ses travaux, le troisième Congrès Ordinaire a mis en place les instances du Congrès composées ainsi qu'il suit :

1- Présidium :
µ Président : Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA
- Premier Vice –président : Julien TCHIBINDA MAKOUNDI
- Deuxième vice Président : Bertrand Ulrich MBOUNGOU LEKOBA
* Membres :
-Emilon-Patrick BONGO
- Dieudonné TCHIKAYA
2- Secrétariat :
* Président: Thomas Emmanuel Dieudonné GOMA
* Vice- Président : Pierre MAKAYA-NIOKA
* Rapporteur : Bernard MBOUITY
* Membres :
Ulrich-Gilmar MAKAYA
Jean-Christophe MAKOUNDI
3- Police
- Ghislain TCHINIANGA
- Frank MAPAKOU
- Yves EVOUKA
- Gildas Aimé GOUADEM
- Roland Antoine Sostène N'ZOTATU POATY

Les participants au 3ème congrès ordinaire ont suivi la lecture des messages des partis amis par lesquels ils ont réaffirmé leur amitié et leur solidarité au RDPS ; il s'agit des messages des partis ci-après :
- Le Parti pour l'Unité et la République Club 2002(CLUB 2002 PUR) représenté par M. Juste MONDELE
- La Dynamique Républicaine pour le Développement (DRD) représenté par M. HELLOT MANTSON MAMPOUYA.
et ensuite les message des Fédérations du RDPS.
Pour leur part, les douze Fédérations du RDPS ont, toutes dans leur message, félicité la coordination du Bureau Politique et, surtout son Président pour le fonctionnement régulier des organes du Parti et pour toute l'assistance nécessaire lors du pic de la pandémie à CORONAVIRUS COVID-19 dans le souci de préserver les militants de ce fléau mondial.
Elles ont formulé le vœu de voir le Président du Parti, le Camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA être réélu à la tête du Parti pendant les assises du présent Congrès.

Au 7ème point de son ordre du jour, les Congressistes ont examiné et adopté les amendements aux Statuts du RDPS.

Les congressistes ont réélu à l'unanimité, par acclamations nourries, prolongées et debout le Camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA au poste de Président du Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social, pour les cinq prochaines années 2020-2025.

Après, les Congressistes ont élu un Comité Directeur de 271 membres (voir liste en annexe).

Le Comité Directeur, à son tour, a élu :
* un Bureau Politique de 61 membres (cf. liste en annexe)
* Une Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation de sept (7) membres placés sous la Présidence du Camarade Jean –Aimé TCHIBOTA TATY.

Le Bureau Politique a élu :
* Les membres de la COORDINATION NATIONALE ; celle-ci se compose ainsi qu'il suit :
1- Président : Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA
2- Premier-Vice-président : Eugene Stanislas MOUENGUELE
3- Deuxième Vice-président : Pierre Justin MAKOSSO
4- Troisième Vice-président : Jean-Félix TCHICAYA
5- Quatrième Vice-président : Paulette PEMBA
6- Secrétaire General : Julien MAKOUNDI TCHIBINDA
7- Secrétaire General Adjoint : Bertrand –Ulrich MBOUNGOU- LEKOBA
8- Permanent : Emilon –Patrick BONGO
9- Porte Parole : Dieudonné TCHIKAYA
* Les membres de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation :
PRESIDENT : Jean- Aimé TCHIBOTA TATY
Vice-présidente : Adèle BAKANA ;
Secrétaire : Prospère MBAKI ;
Rapporteur : Letchi MAKANGA
Membres :
- Cécilia ONZET –OMVOUNZET ;
- Annick OBOULAS ;
- Mireille Perpétue Sylvanie PAMBOU
- Les Présidents des COMMISSIONS TECHNIQUES :
Ont été élus Présidents des commissions techniques :
- Commission Administration du Territoire : Biconite COTODY MAGOUD ;

(Suite en page 15)

RASSEMBLEMENT POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL (RDPS)
Unité * Démocratie * Progrès

Déclaré sous n° 109/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991

MOTION DE FELICITATION AU CAMARADE **JEAN MARC THYSTERE TCHICAYA POUR** SA REELECTION A LA TETE DU RDPS

- Considérant les nombreuses motions de confiance adoptées par l'ensemble des conventions fédérales et par le Comité Directeur lors de ses sessions suite au bon fonctionnement du Parti.
- Considérant que le camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA a tenu ses engagements pris lors de son discours de candidature à l'élection à la tête du Parti en mai 2015 ;
- Convaincus de ce que le camarade Jean Marc THYSTERE TCHICAYA fera encore beaucoup plus pour le rayonnement du RDPS ;

Nous,
Militants du RDPS, participants au 3ème congrès ordi**naire, adressons au camarade Jean-Marc THYSTERE** TCHICAYA nos vives, chaleureuses et respectueuses félicitations pour sa brillante réélection à la tête du RDPS pour les cinq (5) prochaines années 2020-2025.

Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2020

LE CONGRÈS

RASSEMBLEMENT POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL (RDPS)
Unité * Démocratie * Progrès

Déclaré sous n° 109/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991

MOTION DE SOUTIEN A SON EXCELLENCE DENIS SASSOU NGUESSO PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

- Considérant les efforts inlassables que ne cesse de déployer son excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la république, Chef de l'Etat pour consolider l'unité nationale, la paix et la démocratie dans notre pays,
- Considérant son implication personnelle dans la recherche des solutions durables de paix dans la sous-région de l'Afrique Centrale et le reste du continent ;
- Considérant la promptitude avec laquelle le Président de la république a réagi pour protéger les congolais de la propagation de la pandémie du coronavirus, Covid-19 ;
- Considérant les résultats positifs de l'évolution des indicateurs macroéconomiques du pays ;
- Considérant l'engagement du RDPS d'œuvrer aux côtés des autres forces politiques de la majorité présidentielle pour faire aboutir le programme du Président de la république, Président de la majorité présidentielle à savoir : « LA MARCHE VERS LE DEVELOPPEMENT ».
Nous, militants du RDPS participants au troisième Congrès Ordinaire à Brazzaville, les 12 et 13 décembre 2020 ;
Réaffirmons notre soutien indéfectible à son excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO Président de la république, Chef de l'Etat ;
L'invitons à faire acte de candidature à l'élection présidentielle de 2021;
Soutenons sans faille ladite candidature et demandons à l'ensemble des militantes et militants d'en faire autant.

Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2020

Vive le RDPS
Vive la majorité présidentielle

LE CONGRÈS

(Suite de a la page 14)

- Commission Education, Formation, Emploi et Recherche Scientifique : Marcellin DIBOU ;
- Commission Défense et Sécurité : Jean Baptiste ITOUA ;
- Commission Economie, Finance et Prospective : Jean Baptiste POUTI
- Commission Aménagement, Transport et infrastructure : Joachim FOUKA;
- Santé, Solidarité et Affaires Sociales : Pulchérie Narcisse LITSINGOU.
- Développement Durable : Kévin –Prospère NZENGUE
- CULTURE, Arts, Sports, Loisirs et Tourisme : Patrice Michel PAKA ;
- Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication : Jean Marie TCHINKOKOLO ;
- Commission Femme : Marie –Jeanne PASSI –STEIMBAULT ;
- Commission Jeunesse : Lys POATY PAMBOU

Le Bureau Politique a aussi élu le Camarade Antoine PANDZOU BOUYOU à la tête du Bureau du Conseil National des Anciens

Le congrès a procédé à la décoration des cadres et militants du RDPS, qui se sont particulièrement distingués au sein du Parti.
Au cours de cette cérémonie de décoration, cinq types de diplômes ont été décernés :
1- Un diplôme d'Excellence décerné au Président Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA ;
2- Un diplôme de Président Emérite décerné au Camarade Bernard MBATCHI, ancien Président du Parti ;
3- Neuf diplômes d'Honneur décernés à neuf Camarades ;
4- Trente et un diplômes de Dévouement décernés à trente et un camarades ;
5- Dix diplômes de Fidélité décernés à huit Camarades
Les congressistes ont adopté deux motions dont :
- Une motion de soutien à la candidature unique de la Majorité Présidentielle et appellent le camarade Denis SASSOU NGUESSO de faire acte de candidature, en sa qualité de Président de la Majorité Présidentielle ;
- Une autre de félicitation au Camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA pour sa brillante réélection à la tête du Parti pour les cinq (5) prochaines années 2020-2025.
- Les conclusions des travaux du 3ème congrès ordinaire sont consignées dans un communiqué final lu et adopté.

Enfin, la cérémonie de clôture a été marquée substantiellement par le discours de clôture du Président du Parti. Dans son propos de clôture, le Camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA Président réélu a remercié l'ensemble des congressistes pour la qualité du travail abattu pendant ces deux jours et aussi pour la confiance qui lui a été renouvelée pour conduire les destinées du Parti.

Commencés le 12 décembre 2020 à 11heures, les travaux du troisième congrès ordinaire du RDPS ont pris fin le 13 décembre 2020 dans un esprit militant et de franche collaboration.

VIVE LE RDPS !
VIVE LE 3ème Congrès ordinaire du RDPS !
Fait et adopté à Brazzaville, le 13 décembre 2020

LE CONGRES

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la Société SKYTIC, Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs CFA dont le siège social est sis Immeuble Monte Cristo, rond-point de la gare, centre-ville, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le N°CG/BZV/13 B 4009 du 31 janvier 2013;
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2020, les associés de ladite société ont délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée et de sa mise en liquidation.
En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 203, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 14 décembre 2020, sous le n°M2/20-510 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,
Greffier en chef,
Maître Clément NGATALI

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société ASPERBRAS LTD, FILIALE, au capital de 10.000.000 francs CFA dont le siège social est sis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, à côté de l'aéroport International de Maya-Maya, Moungali, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le n°CG/BZV/15 B 6232, en 2003;
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée Générale de ladite société du 21 septembre 2020, l'associé unique a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée.
En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 13 Octobre 2020, sous le n° M2/16-123 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,
Greffier en Chef,
Maître Clément NGATALI

DECLARATION DU GROUPE YAO CORP CONCESSIONNAIRE DU RESEAU DE FIBRE OPTIQUE

Lors de leur assemblée générale organisée le jeudi 11 décembre 2020 les travailleurs de la société publique des télécommunications Congo Télécom ont exigé le retrait du contrat de concession de fibre optique concédée au groupe YAO CORP, invoquant, entre autres raisons, l'irresponsabilité du gouvernement et la mise à mort annoncée de leur société.

Le groupe YAO CORP et sa dédiée filiale Silicone Connect dénoncent les attaques dont ils sont l'objet au moment même où ils sont mobilisés pour apporter au Congo une impulsion nouvelle dans le domaine des télécommunications.

Conformément à la loi 14-97 du 26 Mai 1997, actant la libéralisation du secteur des télécommunications au Congo, le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, sous la supervision de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, a organisé une consultation restreinte réunissant plusieurs opérateurs susceptibles d'être en mesure de gérer une infrastructure de cette nature.

Toutes considérations prises en compte, notamment qu'un opérateur congolais réunissait les qualifications requises, les autorités ont désignée YAO CORP comme concessionnaire du réseau de fibre optique. Une négociation du contrat de concession s'en est suivie entre YAO CORP et l'État congolais, sous la triple tutelle du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille Public ; du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'économie Numérique ainsi que du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique. Ledit contrat de concession a finalement été signé le 25 septembre 2020.

Face à la campagne de désinformation dont il est l'objet le groupe YAO CORP s'exprime à travers la présente déclaration pour restituer les faits :

Contrairement aux informations propagées auprès du grand public et aux salariés de Congo Telecom, le réseau de fibre optique concédé à YAO CORP est distinct de celui de Congo Telecom. Congo Telecom ne perd donc rien avec l'attribution de la concession à YAO CORP. Mieux, ce réseau lui est techniquement accessible et lui apporte redondance. Congo Télécom sera toujours libre d'y faire transiter son trafic !

Par ailleurs en tant que nouvel opérateur au Congo et porteur de la mission de délégation de service public, la promesse de YAO CORP et de sa filiale, Silicone Connect, est de mettre à disposition du plus grand nombre d'opérateurs, de structures publiques et privées, l'infrastructure qui lui a été concédée rendant ainsi l'accès aux NTIC plus abordable pour les Congolais.

Le marché de l'infrastructure de gros reste un segment en essor, porté par la croissance exponentielle des données transportées sur internet. L'arrivée d'un nouvel opérateur devrait être considérée par Congo Telecom et les autres acteurs du secteur des télécommunications comme une opportunité de diversifier leurs partenariats stratégiques. Plusieurs synergies sont à exploiter entre les deux grands réseaux publics de fibre optique au Congo afin de participer ensemble, à l'accomplissement du Projet de Couverture National (PCN) et du Plan Congo Digital 2025.

YAO CORP et sa filiale Silicone Connect tiennent à souligner que le projet de mise en concession du réseau de fibre optique par l'entreprise Energie Electrique du Congo (E2C), est antérieur à l'implication de YAO CORP dans ce processus. En effet, dès 2015, E2C avait lancé une réflexion sur la valorisation de ce réseau appartenant à l'Etat congolais et construit sur ses infrastructures. Elle avait, à cette fin commandé, une étude auprès d'un cabinet spécialisé dont l'une des principales recommandations était la mise en concession du réseau auprès d'opérateurs privés.

Plusieurs réunions avaient été organisées entre E2C et l'Agence de Régulation des postes et des Communications Electroniques du Congo (ARPCE) au sujet de cette mise en concession. Yves Castanou, alors Directeur Général de l'ARPCE, et ses principaux collaborateurs avaient contribué à la réflexion et apporté leur plein soutien à cette option de valorisation du réseau de fibre optique susmentionné.

Des experts congolais du secteur privé des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), informés des intentions de E2C et des cadres de cette société, se sont rapproché YAO CORP et ses dirigeants dès 2017 pour leur présenter cette opportunité et souligner l'intérêt, pour des acteurs privés congolais, de se pencher sur un tel projet.

Intéressé par cette opportunité qui entre dans sa vision d'être un partenaire au développement, YAO CORP a monté une équipe d'experts locaux et internationaux, en collaboration avec le cabinet conseil Roland Berger. Cette équipe a travaillé durant deux ans.

En ce qui concerne les protestations du Directeur Général de Congo Télécom contenues notamment dans le courrier n° 0852/CT-DG/20 du 4 Novembre 2020 adressé à son Ministre de tutelle, à divers membres du Gouvernement et aux Institutions de la République ; protestations d'ailleurs largement reprises par les syndicalistes de Congo Télécom , Le groupe YAO CORP et sa filiale dédiée, Silicone Connect, tiennent à rappeler que plusieurs opérateurs gèrent et commercialisent des réseaux de fibre optique dans notre pays. Il existe en effet au Congo de multiples réseaux de fibre optique :

- Le réseau de fibre optique sous-terrain de Congo Telecom, le plus étendu, couvrant le territoire national ;
- Le réseau de l'Etat construit sur les infrastructures aériennes de E2C, aujourd'hui attribué en concession à YAO CORP ;
- Le Central African Backbone (CAB) Congo – Gabon qui est concédé à MAMB Services qui est également un opérateur privé congolais.
- Le réseau de fibre inter-administration (FIA) construit par le Ministère des Finances ;
- Le réseau de fibre optique du Groupe Vivendi Africa (GVA), lui-même opérateur privé …

Ainsi, affirmer que *«…la taille du marché congolais ne permet pas la coexistence de deux sociétés compétitives de gestion et de commercialisation d'un réseau de fibre optique de transport …»* ou encore *«…qu'aucune entreprise en dehors de Congo Télécom ne peut se voir confier la gestion et la commercialisation d'un réseau de fibre optique au Congo … »* est en contradiction avec la loi du 26 mai 1997.

Le groupe Congolais YAO CORP, crée en 2013, actif au Congo, dans la sous-région et à l'international est présent dans les Services Financiers (Banques & Assurances), la Promotion Immobilière, l'Hôtellerie, le Bâtiment & Travaux Publics, les Produits Pharmaceutiques et désormais dans les Télécommunications.
YAO CORP avec l'ensemble de ses collaborateurs entend apporter le meilleur de l'expertise dans tous les métiers dans lesquels il est investi.
Dans le cadre de son plan de développement stratégique, Silicone Connect prévoit le recrutement de plus de 100 collaborateurs directs, femmes et hommes majoritairement congolais, avec un plan de formation répondant au corps du métier. L'activité va indirectement créer près de 1000 emplois. Silicone Connect compte introduire des solutions techniques inédites et nouer des partenariats stratégiques avec d'autres réseaux, nationaux et internationaux, pour développer les "autoroutes numériques" et ancrer ainsi le Congo comme un acteur majeur de la sous-région.

Pour YAO CORP
Le Directeur Ressources Humaines
Et Porte-Parole

Gaël Rock Errol NGOMA-FOUTOU.

Cartographie du réseau de fibre optique construit par E2C et concédé à YAO Corp - câble aérien sur la dorsale, sauf boucles métropolitaines BZV et PNR où le réseau est souterrain.

Arguments contestants le bien fondé des protestations du Directeur Général de Congo Telecom contenus notamment dans son courrier n° 0852/CT-DG/20 du 4 novembre 2020 adressé à son Ministre de tutelle avec ampliation à la plus Haute Autorité de l'Etat, au Gouvernement, et aux Institutions de la République : arguments largement repris par les syndicalistes de Congo Télécom.

En annexe : cartographie des réseaux de fibre optique.
Les syndicalistes se sont appuyés sur

La société YAO CORP et sa filiale dédiée, Silicone Connect s'expriment pour rétablir les faits auprès

Arguments contestants le bien fondé des protestations du Directeur Général de Congo Telecom contenus notamment dans son courrier n° 0852/CT-DG/20 du 4 novembre 2020 adressé à son Ministre de tutelle avec ampliation à la plus Haute Autorité de l'Etat, au Gouvernement, et aux Institutions de la République : arguments largement repris par les syndicalistes de Congo Télécom.

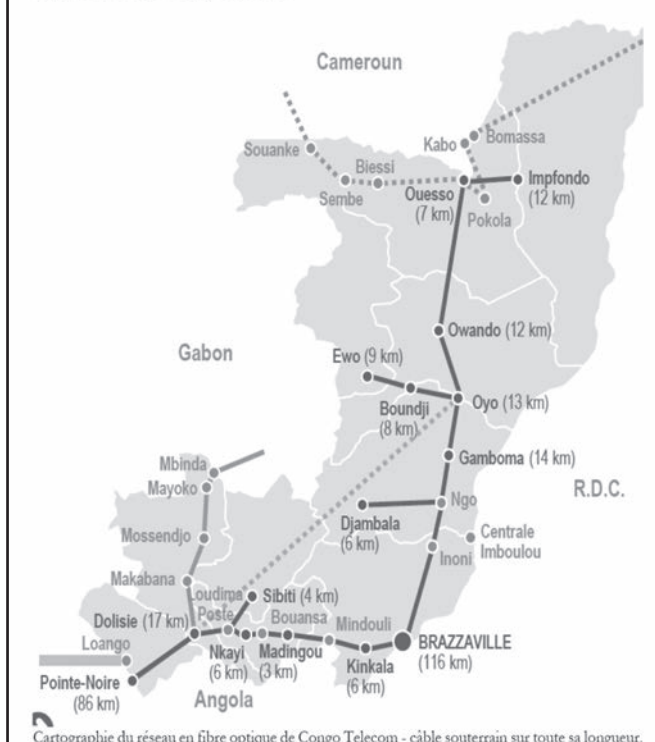

Cartographie du réseau en fibre optique de Congo Telecom - câble souterrain sur toute sa longueur.

LIVRE

Des auteurs congolais publient une anthologie sur le coronavirus

''Du chaos du coronavirus à l'éclosion d'un nouveau monde'', tel est le titre de l'anthologie publiée en juillet 2020, aux Editions LMI (Pointe-Noire), par une soixantaine d'écrivains congolais. Sous la direction d'Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah, écrivain, président du Centre de la République du Congo de l'Institut international du théâtre (ITT), directeur du Festival international du théâtre et autres arts de la scène (FITAAS).

Cette œuvre de 222 pages, disponible en librairie au prix de 23 euros (15 000 F. CFA), regorge de textes en prose et en vers de soixante auteurs. *«Elle revêt un challenge multiple dont un triptyque s'épanche inéluctablement en surface telles des laves volcaniques.*

Primo: montrer aussi bien la fonction de mémoire que le versant engagé de la littérature congolaise. Le cas échéant, la riposte contre la pandémie de COVID-19 qui poursuit ses assauts dans le monde.

Secundo: à l'image d'un showroom, sous forme de maïeutique socratique, révéler le talent d'auteurs congolais, continuateurs des illustres poètes et écrivains tels Tchicaya U Tam'Si, Tati Loutard, Sony Labou Tansi, Sylvain Bemba…

Tercio: donner de la visibilité à cet iceberg qu'est l'Institut international du théâtre, à travers le Centre de la République du Congo», lit-on, à la quatrième page de couverture.

«Cette anthologie est un spécimen de la littérature congolaise de nos jours. Elle est une compilation de textes de soixante auteurs congolais, allusion faite au 60e anniversaire de l'accession de l'indépendance de ce peuple d'Afrique centrale. Nombre de ces auteurs résident sur le territoire national, en République du Congo. Certains autres sont issus de la diaspora, disséminée à travers le monde. Le dénominateur commun de ces textes demeure la pandémie de Covid-19 qui a insidieusement envahi et annexé la planète bleue, notre village planétaire», commente Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah, dans l'avant-propos du livre.

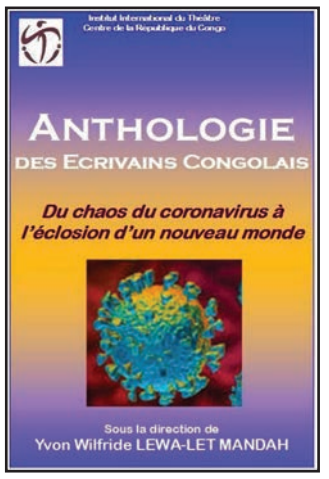

couverture du chaos du coronavirus

Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah

Comme l'indique son titre, *''Du chaos du coronavirus à l'éclosion d'un nouveau monde''* est un moyen, pour les auteurs congolais, d'apporter leur pierre à l'édifice dans la lutte contre cette pandémie qui ébranle le monde entier et a déjà fait plusieurs milliers de victimes.

La plupart des textes qui y figurent sont révélateurs de la compassion des écrivains à la mesure de la gravité de la situation de la crise sanitaire qui sévit actuellement aux quatre coins de la Planète: *«Prisonniers du confinement», «La chronique corona», «Chanson acidulée qui oppresse la gorge», «Ce mal dans mes mots», «Trouble apocalyptique», «Coronavirus quand tu nous prends!», «L'amour au temps du corona», «Remise en question», «Quelques leçons à tirer du coronavirus», «Coronavirus: de l'hypocrisie internationale à l'hystérie collective», «Dieu seul sait»*.

Né le 22 juillet 1974, à Brazzaville, Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah réside à Pointe-Noire, où il exerce comme manager de logistique du personnel travaillant dans les barges et sites pétroliers on/offshore.

Il est récipiendaire du Prix international de poésie Tchicaya U Tam'Si et du Prix Tchikounda de meilleur écrivain en 2001 et 2003. Poète, essayiste, dramaturge, metteur en scène, comédien, il est directeur artistique de la Compagnie Autopsie qu'il a créée en janvier 1996.

Véran Carrhol YANGA

imprimerie Saint-Paul s.a.

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Directeur commercial:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Imprimerie Saint Paul:
80 ans de savoir-faire à vous plaire.

IN MEMORIAM

20 décembre 2014 - 20 décembre 2020

Six ans, déjà, que l'Eternel Dieu Tout-puissant a rappelé à Lui notre frère aîné, père, oncle et grand-père, André N'GOTENI.

Les familles OSSELE et N'GOTENI informent les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâces a eu lieu le dimanche 20 décembre 2020 à 6h15mm, en la paroisse Notre-Dame des victoires (Sainte-Marie de Ouenzé).

Que tous ceux qui ont connu le «Vieux Got» aient une pensée pieuse en sa mémoire.

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1586, Avenue des Trois Martyrs (Arrêt Papa Gas),
Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali / Tél.: 05.548.65.12/06.654.48.05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com / REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE JACXSON
EN SIGLE «S.J.»
SOCIETE EN NOM COLLECTIF / Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, case P13-180 V, Quartier SEMICO (Moukondo),
Arrondissement IV Moungali / RCCM CG/BZV/11 B 2531

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOCIETE JACKSON, en sigle «S.J.» SNC, reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU en date à Brazzaville du 11 Décembre 2020, dûment enregistré aux Domaines et Timbres de la recette de Talangaï, sous le Folio 202/03, no 0655, les Associés ont pris les résolutions suivantes:
- Dissolution par anticipation de la SOCIETE JACKSON, en sigle «S.J.» SNC, à compter du 11 Décembre 2020;
- Monsieur BOUEYA Jackson, de nationalité Congolaise, a été nommé, à l'unanimité, comme LIQUIDATEUR pour la durée de liquidation. Il exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires et dispose, sous réserves des limitations prévues par la Loi, les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien les opérations de liquidation.

Le dépôt légal de la dissolution a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro 20 DA 320 du 11/12/2020, conformément à la Loi, puis mention modificative a été prise au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour insertion,
Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,
Le Notaire.

Maître Patrick Hervé ANGOUELET
NOTAIRE
Tél.: (242)05. 521.69.19/06.960.28.72
Etude sise à Brazzaville 1, rue Mongo (En face de la grotte Mariale de l'Eglise Catholique Sainte-Anne; Avenue ORSY); Poto-Poto.
République du Congo

Insertion Légale

Suivant acte reçu par Maître Patrick Hervé ANGOUELET, Notarial, en la résidence de Brazzaville (CONGO) 1, Rue Mongo, Poto-Poto (en face de la Grotte Mariale de l'Eglise Catholique Sainte-Anne), en date à Brazzaville du 08 Décembre 2020. Il a été constitué une Société à responsabilité limitée Unipersonnelle, présentant les caractéristiques suivantes:
- **Dénomination Sociale:** «SOCIETE I-SHOP», SARLU
- **Capital Social:** UN MILLION (1.000.000 F. CFA) DE F. CFA divisé en CENT (100) parts de 10.000 F. CFA chacune.

Siège social: Brazzaville, au n°86 bis, rue Gamboma; Arrondissement IV-Moungali.
Objet social:
La Société a pour objet, en République du Congo et dans tout autre pays:
*Transfert des fonds National, et International;
*Opération de Change Espèce;
* Carte Prépayées;
* Fret, Commandes en lignes, Prestation de services;
*Import-export.
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;
- **Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de crédit mobilier;
Gérance: La Société a pour Gérante Madame ZHOU Zhe;
Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 15 Décembre 2020, sous le numéro RCCM CG/BZV-01-2020-B13-00306.

Pour avis
Maître Patrick Hervé ANGOUELET,
Notaire

INSERTION LEGALE

De la fusion absorption entre la société ASPERBRAS LTD SARLU, au capital de 5.000.000 Francs CFA, dont le siège social est sis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, à côté de l'Aéroport Maya-Maya, Moungali, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le N°CG-BZV-01-2020-B1300230 du 13 octobre 2020, représentée par son Gérant, en la personne de monsieur BOSSO BELUSSI Léonardo (société absorbante) et, la société ASPERBRAS LTD BVI, au capital social de 28.318.875 USD équivaut à 15.858.570.000 francs CFA, enregistrée au Registre des Affaires Sociales des Iles Vierges Britanniques sous le n° 1808636, dont le siège social est sis Tortola, Iles Vierges Britanniques, représentée par son Directeur Général, en la personne de monsieur GERALDO Hypolito Kulaif (société absorbée);

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2020, les soussignés ont délibéré et adopté la résolution sur la fusion absorption.

En conséquence, vu les dispositions des articles 194 et suivants de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à la publicité de ce projet de fusion entre lesdites sociétés.

Pour insertion légale,
Greffier en Chef,
Maître Clément NGATALI

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
=-=-=-=-=-=-=-=-=

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail*Progrès
=-=-=-=-=-=-

Avis d'Appel d'Offres (AA0) N°: 045/T/PSTAT/UCP/2020

Pays: République du Congo
Nom du Projet: projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT)
Prêt n°: 88510-CG
Nom du marché: Travaux de construction du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre d'application de la statistique et de la planification (CASP).
Appel d'offres (selon le PPM): PSTAT-045-T-AON-20
Date de Publication: le vendredi 18 décembre 2020
Date de clôture: le mardi 02 février 2021

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le projet de renforcement des capacités en statistiques «PSTAT». Il a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de Travaux de construction du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du **centre d'application de la statistique et de la planification (CASP).**

2. L'Unité de Coordination du PSTAT sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de construction du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) en deux lots distincts à savoir:
- Lot 1: Travaux de construction du bâtiment (sous-sol, Rez-de-chaussée + 5 niveaux) de l'institut national de la statistique (INS).

- Lot 2: Travaux de construction des ouvrages ci-après:

- Bâtiment (Rez-de-chaussée + 1 niveau) du centre d'application de la statistique et de la planification (CASP);
- Local technique (plein pied);
- Guérite d'entrée de véhicules;
- Guérite d'entrée des piétons;
- Clôture mixte (387,63 mètre-linéaire), aménagements spécifiques, assainissement, voirie et réseaux divers.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour un lot ou l'ensemble des deux lots. Au cas où le soumissionnaire est intéressé pour l'ensemble des deux lots, il devra présenter une offre distincte pour chaque lot.

3. Une visite du site sera organisée par le PSTAT le jeudi 07 janvier 2021 à partir de 10h 00 heure locale. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

4. L'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures de passation de marché telles que définies dans le «Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement version de juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 de la Banque Mondiale («le Règlement de passation des marchés»), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PSTAT et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 9 heures à 16 heures, heure locale.
6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois-cent mille (300 000) francs CFA. Le paiement devra être **effectué en espèces, chèque certifié conforme ou par virement** bancaire. Les références du compte bancaire sont à demander auprès de l'UCP.
Le dossier pourra être retiré au secrétariat du PSTAT sur présentation de la preuve de paiement.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 02 février 2021 à 12 h 00 heure locale. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée.
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous le mardi 02 février 2021 à 12 heures 30 minutes, heure locale.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre (garantie bancaire) d'un montant équivalent à:
- Lot 1: 13 790 000 FCFA
- Lot 2: 8 920 000 FCFA

9. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.
Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

10. Le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s) devront achever les travaux dans un délai de:
- Lot 1: 20 mois (incluant un mois de travaux préliminaires);
- Lot 2: 18 mois (incluant un mois de travaux préliminaires).
à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET
DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU **CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél: +242 22 613 31 08. Email: pstatcongo@gmail.com.**

Fait à Brazzaville le 18 décembre 2020

Le Coordonnateur

Patrick Valery ALAKOUA

SANTE

Prendre en compte les risques sanitaires dans l'évaluation environnementale

«Méthodes et outils d'intégration des risques sanitaires dans l'évaluation environnementale», c'est le thème générique de la 6e édition du séminaire-atelier de formation sous régional UNESCO-SEEAC-CNEE qui a eu lieu à Brazzaville, du 14 au 15 décembre derniers. Dans un contexte mondial marqué par la lutte contre la propagation de la COVID-19 et les autres maladies émergentes (Ébola, Chikungunya, etc.), santé et environnement sont plus que jamais intimement liés.

Organisé par le Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SÉEAC), dans le but d'améliorer les connaissances des participants dans la prise en compte des risques sanitaires dans l'évaluation environnementale, ce séminaire-atelier a réuni nombre des participants venus de la présidence de la République du Congo, de la direction générale de l'Environnement, des ministères de l'Économie forestière et de l'Agriculture, des administrations en charge de l'Environnement des pays membres (R.D. Congo, Cameroun et République du Congo), tout comme des associations nationales d'Évaluation environnementale (É.E.) membres du SEEAC de ces pays.

Le président en exercice du SEEAC et président de l'Association congolaise pour l'évaluation environnementale, Louis Bibissi, a indiqué que le choix du thème résulte du constat que l'évaluation environnementale et sociale (EES), en tant qu'instrument permettant l'intégration des considérations environnementales et sociales dans la politique et projets de développement, ne prend pas suffisamment en compte les enjeux de santé. D'où la nécessité de mieux faire connaître l'importance de l'intégration des questions sanitaires au processus de règlementation de l'EES.

Les travaux se sont articulés autour de brèves présentations introductives des thématiques choisies. La première sur Evaluation et santé environnementale, présentée par la Dr Kitembo, a abordé les questions liées à la définition de l'E.E, des déterminants de santé et du modèle de conception d'une santé globale. Un exercice de mise en contexte sur les enjeux et défis de santé environnementale dans les PPPP a été réalisé à cet effet.

La deuxième, sur la gouvernance autour du processus de prise en compte de la santé dans les E.E., a été développée par visioconférence depuis le Canada par Nicolas Cantoreggi et Paula Debellar. Elle a cerné la question du rôle des acteurs, les enjeux, les défis et perspectives.

La troisième, sur l'intégration des enjeux de santé dans les évaluations environnementales, a été donnée par la Dr Kitembo et a mis en relief la compréhension des principes d'intégration des enjeux de santé dans les PPPP et sur les portes d'entrée; les défis et enjeux pour l'intégration des enjeux de santé dans l'E.E.

Louis Bibissi (à dr.) clôturant le séminaire-atelier

La quatrième, sur la démarche méthodologique et outils d'intégration des risques sanitaires dans l'E.E., présentée une fois de plus par la Dr Kitembo et le Pr. Bitondo, a indiqué les outils de régulation de l'E.E. et de la santé publique ainsi que les orientations générales pour la prise en compte des enjeux de santé dans les E.E.

La dernière, une simulation, a mis en situation les participants dans la mise en place d'une brasserie industrielle au centre-ville. Les participants répartis en deux groupes ont échangé fructueusement sur leurs expériences vécues.

Spécifiquement, les participants ont analysé le cadre juridique, la place et le rôle des différents acteurs dans les processus de la prise en compte des risques sanitaires dans les évaluations environnementales. Ils ont identifié les portes d'entrée, les défis et les enjeux pour l'intégration des aspects liés à la santé dans les Évaluations environnementales, tout comme ils ont présenté les méthodologies, les outils et les indicateurs facilitant l'intégration des risques sanitaires dans ces Évaluations environnementales.

Clôturant les travaux, le président en exercice a remercié les participants pour leur assiduité, ainsi que les partenaires et les sponsors. *«Il ressort de notre formation que l'intégration de la santé dans l'EES doit être systématique depuis la phase d'identification jusqu'à celle de la surveillance et du suivi»*, a-t-il souligné.

Pour rappel, le séminaire-atelier a préludé la 11e édition du séminaire international du SEEAC qui s'est tenu du 16 au 17 décembre à Brazzaville sous le thème: *«Intégration des enjeux de santé dans l'Évaluation environnementale»*.

V. MALONGA

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU REIPER

Des bonnes perspectives grâce au projet ''Tobatela bana''

Le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) a tenu, à l'initiative de son Conseil d'administration, mardi 15 décembre dernier à son siège, la dernière réunion annuelle relative au projet Appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables (ADAPAEV). Financé à hauteur de 87% par l'Union Européenne, ce projet s'achèvera en février 2021.

Les membres du Réseau de Brazzaville et de Pointe-Noire, qui y ont pris part de façon proactive, en tenant au respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement, en ce temps de crise sanitaire, ont dans leurs échanges constaté que malgré les lois existantes sur la protection de l'enfance au Congo, de nombreux cas de violations des droits de l'enfant existent encore. La cause? La méconnaissance des lois protégeant l'enfance. Pour la réduire ou la faire reculer, les membres du Réseau ont insisté sur la sensibilisation et la mobilisation des acteurs impliqués: communautés locales, médias, pouvoirs publics, associations, établissements scolaires, grand public… autour des questions liées aux droits de l'enfant. Tout comme ils ont jugé nécessaire d'appuyer des familles vulnérables en les autonomisant, et en renforçant les capacités du REIPER, acteur clé de la protection de l'enfance au Congo.

Les membres ont également échangé et partagé leurs expériences sur la gestion des financements en *''cascade''* reçus de la part de l'Union européenne qui leur ont permis de réaliser des actions d'accompagnement des familles et d'analyser l'impact de la crise sanitaire de COVID-19 sur le travail mené par les associations membres du Réseau.

Ils ont par ailleurs souhaité améliorer la communication entre tous les membres, en mettant en place un réseau téléphonique au sein du REIPER qui donnera accès à une communication mensuelle téléphonique illimitée entre membres et entre ceux-ci et la coordination. Faisant le point sur les avancées du projet, ils ont entrevu les perspectives de mise en œuvre du plan stratégique 2020-2023 adopté lors de la réunion annuelle de 2019 et ses priorités grâce au projet *''Tobatela bana''* qui sera porté par l'ONG Apprentis d'Auteuil et dont le REIPER est coordonnateur.

L'Assemblée générale a entériné l'adhésion d'un nouveau membre, l'AMACO, au REIPER et fait des recommandations pour améliorer l'autofinancement du Réseau, notamment au travers des cotisations statutaires. Elle a en outre défini et encadré le rôle et les responsabilités des points focaux du REIPER dans les départements du Congo.

Vue partielle des participants à la réunion annuelle

Viclaire MALONGA

VIE ASSOCIATIVE

Un nouveau club Rotary, le Rotary club Brazzaville Telema

Le Rotary club Brazzaville Telema est le nouveau-né des clubs Rotariens du district 9150. Il a vu le jour le 20 août 2020 et a été reconnu officiellement le samedi 28 novembre dernier à Brazzaville, au cours d'une cérémonie de remise de la charte du Rotary patronnée par le R.d. Congolais Innocent Nzau, gouverneur de la sous-région du district 9150 du Rotary club international.

En présence du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, de la présidente du Rotary club Telema, Laeticia Kakou Yoka, ainsi que des responsables des cinq clubs que compte le district Djoué, Doyen de Brazzaville, parrain du nouveau club.

Pour Innocent Nzau, la remise de la charte à une nouvelle organisation symbolise, à la fois, la reconnaissance officielle et l'admission du nouveau club au sein du Rotary international. *«Le Rotarien doit porter constamment l'insigne du Rotary qui n'est autre que la roue, porteur des valeurs de notre mouvement déjà reconnu dans le monde entier. Outre la charte, il y a aussi la carte de membre du Rotary club Telema qui sera délivrée ultérieurement, en même temps que les statuts et le règlement intérieur. Le Rotary club n'est pas une association religieuse ou philosophique, ni un parti politique, ni une œuvre de charité, mais ses actions reflètent bien l'esprit de charité incarné par notre devise: «Servir d'abord»»*, a-t-il indiqué.

Les membres du Rotary club Telema

Les actions du Rotary sont basées sur des principes moraux et d'éthique élevée résumés dans les principes directeurs. C'est donc un réseau mondial de leaders, composé des femmes et des hommes qui réalisent, ensemble, différentes actions sociales, humanitaires, éducatives auprès de leurs communautés pour apporter un changement durable dans le monde, ainsi qu'en eux-mêmes., a-t-il expliqué.

La reconnaissance du nouveau club Telema à travers la charte, qui compte déjà 21 membres fondateurs, est le fruit du travail réalisé par le district Djoué Doyen en trois mois, afin d'augmenter le nombre de rotariens, en rapport avec le thème de l'année 2020-2021 du Rotary: *«Rotary ouvre des opportunités»*.

Le Rotary international compte aujourd'hui 35.000 clubs répartis dans 200 pays à travers le monde..

Pascal BIOZI KIMINOU

JUSTICE

Des trafiquants d'ivoire condamnés à Owando

La Cour d'Appel d'Owando, dans le département de la Cuvette, a condamné mercredi 16 décembre dernier à deux ans de prison ferme six trafiquants de pointes d'ivoire. Ils avaient été arrêtés le 5 février 2019 à Etoumbi, dans la Cuvette-Ouest, par les éco-gardes du Parc national d'Odzala Kokoua (PNOK) et la Gendarmerie nationale, avec l'appui du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Les six trafiquants condamnés

De nationalité congolaise, les sieurs Roméo Akouango, Rusel Aboro, Organ Renève Ompaba Mbori, Drenny Makagna et Hoxel Atoumba ont été condamnés à l'emprisonnement ferme, en plus d'une amende de 500.000 F.CFA chacun. Darny Madaka Ibanza a, lui, écopé de deux ans de prison avec sursis assortis d'une amende de 500.000 F.CFA. Les six condamnés verseront solidairement une somme de 5.000.000 de F. CFA à titre des dommages et intérêts.

Les six trafiquants avaient été pris la main dans le sac avec 41 défenses d'éléphants pesant plus de 86 Kg, et représentant de plus de 20 éléphants tués. Ils étaient poursuivis pour importation, détention, circulation illégales et commercialisation des trophées d'une espèce animale intégralement protégée.

V.M.

FAUNE

Deux présumés trafiquants arrêtés à Nkayi

La brigade des Eaux et forêts de Nkayi et des éléments de la Gendarmerie nationale, avec l'appui du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF), ont arrêté deux présumés trafiquants d'ivoire samedi 12 décembre 2020 à Nkayi, dans le département de la Bouenza.

Les présumés trafiquants arrêtés à Nkayi

Les deux individus, de nationalité congolaise, ont été interpellés avec une défense d'éléphant pesant 1Kg, représentant un éléphant tué, animal intégralement protégée. Ces trafiquants seraient des habitués du commerce illégal des produits de faune dans le département de la Bouenza et de la Lékoumou. L'un aurait acheté la pointe d'ivoire à Sibiti (département de la Lékoumou) auprès des braconniers et comptait la revendre à Nkayi à des potentiels clients. Et l'autre, son complice, l'aiderait à la vente dans la ville sucrière. Pris la main dans le sac, ils répondront de leurs actes devant la Justice et risquent jusqu'à à cinq ans de prison et cinq millions de F.CFA d'amende maximum.

Les investigations se poursuivent pour interpeller les autres délinquants présumés qui ont joué, de loin ou de près, un rôle dans cette affaire. Ils détiendraient d'autres produits fauniques dans d'autres localités.

L'éléphant bénéficie d'une protection en République du Congo suivant l'Arrêté de 1991 et l'Acte de la Conférence nationale souveraine. Menacé d'extinction dans nombre d'endroits dans le pays à cause du braconnage pour ses défenses, il est une espèce animale intégralement protégée. L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des trophées de cette espèce animale sont strictement interdits, dispose l'article 27 de la loi congolaise.

V.M.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°368/2020/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers **est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :**

N°	N°de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr/Dpt	REQUERANTS
1	22082 du 03-09-20	Sect P16B, bloc 116 ; Plle 22 ; Sup : 217,01m2	69BIS, RUE DU 18 MARS	6-BZV	MAYALA LIKAMBA Jolyna
2	21440 du 10-03-20	Sect BF, bloc 32 ; Plle 10 ; Sup : 203,00m2	NKOMBO	9-BZV	NGALA Joséphine
3	22084 du 03-09-20	Sect CH, bloc 35 ; Plle 5bis ; Sup : 610,84m2	9BIS, RUE MOUEMBE (QURTIER 905 ITATOLO)	9-BZV	NGALA Joséphine
4	22085 du 03-09-20	Sect P10, bloc 91 ; Plle 10 ; Sup : 224,82m2	149BIS, RUE MANGUENGUENGUE	5-BZV	NGALA Joséphine
5	22135 du 11-09-20	Sect P13B, bloc 84 ; Plle 36 ; Sup : 294,48m2	LOT 8 (BATIMENT N°4) SOPRIM MOUKONDO	4-BZV	OBOA née TABAKA Pétronille Blanche Laure
6	22380 du 02-11-20	Sect P6, bloc 8 ; Plle 14 ; Sup : 157,10m2	1, RUE BANGANGOULOU	5-BZV	BOUSSA AMPHA née AKOUALA Thérèse et Enfants
7	22355 du 29-10-20	Sect : non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	NGUIE Sino Rosy Eléonore
8	21917 du 17-06-20	Sect : non cadastrée ; Sup : 800,39m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	Enfants DOUNIAMA MOUKOKO
9	21918 du 17-06-20	Sect : non cadastrée ; Sup : 397,77m2	UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	ENFANTS DOUNIAMA MOUKOKO
10	21846 du 15-07-20	Sect P13B, bloc 74 ; Plle 01 ; Sup : 387,06m2	1, RUE ONDZIEL (QUARIER MOUKONDO)	4-BZV	NGOMA MOUKO Jean Paul
11	16731 du 09-08-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.000,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	MBASSIMBA Barnea Godline Cades
12	22419 du 11-11-20	Sect P15, bloc 126 ; Plle 09 ; Sup : 149,37m2	18, RUE MAYOMBE	6-BZV	ELION née ELOUO DENGAMOUE ALOUAFA Belvy
13	22284 du 13-10-20	Sect : non cadastrée ; Sup : 3.200,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	MILONGO-BAWAMIO Emma Faustine
14	22287 du 13-10-20	Sect : non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	NGATSE Symphorose
15	22324 du 21-10-20	Sect P13, bloc 219 ; Plle 11 ; Sup : 192,75m2	61, RUE MISSAKOU	5-BZV	DIANZOLO Anne
16	22405 du 06-10-20	Sect P10, bloc 80 ; Plle 17 ; Sup : 452,63m2	123, RUE MPANGALA	5-BZV	ANDEA ANDZIE Bertille Nadège
17	22399 du 05-11-20	Sect : non cadastrée ; Sup : 361,54m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	IKIEMI-MOUELENGA Nellyssia Sergine
18	22347 du 27-09-20	Sect P10, bloc 68 ; Plle 17 (ex.11) ; Sup : 231,08m2	110, RUE TSABA	5-BZV	OMINGA MAIXENT Christ Ethan Lucas
19	22389 du 05-11-20	Sect : non cadastrée ; Sup : 346, 76m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	IKIEMI-MOUELENGA Nellyssia Sergine
20	22392 du 04-11-20	Sect CK, bloc 79 ; Plle 5 ; Sup : 405,90m2	RUE PASTEUR	9-BZV	MOBONDA MBONGO Roméo Gildas
21	22378 du 02-11-20	Sect CK (ex BG), bloc 57 ; Plles 2-3 (ex 05) ; Sup : 1.525,93m2	RUE MOUNI (QUARTIER ITATOLO)	9-BZV	ELENGA IMONGUI Natacha Gladys
22	22066 du 31-08-20	Sect P12, bloc 27 ; Plle 01 ; Sup : 305,95m2	2, RUE KIKOUIMBA	6-BZV	KIKOLI Faustin
23	21113 du 12-12-19	Sect néant, bloc - ; Plle 11 ; Sup : 200,00m2	QUARTIER ISSOULI (KINTELE PEAGE)	POOL	NKOU SEINZOR Cheriane Ornela
24	19247 du 05-03-18	Sect AT, bloc 31 ; Plle 22 ; Sup : 399,98m2	94, RUE MPOUA YVES	4-BZV	MAVOUNGOU Jean Claude
25	22462 du 20-11-20	Sect CG, bloc 70 ; Plle 29 ; Sup : 345,69m2	RUE OBOKO (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	NGOULOU ONTSI Salva Rimel
26	16604 du 03-07-17	Sect AM, bloc - ; Plle 7 ; Sup : 381,67m2	90, RUE MPASSA NGAMAKOSSO	6-BZV	BOLISSA BARATSENGUE Clémence
27	22426 du 12-11-20	Sect -, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 800,00m2	QUARTIER n°8 FLORENT TSIBA	POOL	AKOULAFOUA MVOULA Célestin Jean Paul
28	21914 du 29-07-20	Sect P6, bloc 36 ; Plle 6 ; Sup : 421,53m2	160, RUE LENINE	5-BZV	EKOMBA ATTA Alphonsine
29	21079 du 10-12-19	Sect DF, bloc 7 ; Plles 1 et 10 ; Sup : 800,00m2	QUARTIER BOHONA	LIKOUALA	OMBIA Mathieu Luc
30	15560 du 04-11-16	Sect CH, bloc 96 ; Plle 5 ; Sup : 567,44m2	AVENUE FELIX NGOUA QUARTIER MASSENGO	9-BZV	OLARA Nortole Irène
31	21659 du 12-06-20	Sect : non cadastrée ; Sup : 800,0m2	RUES OBALA ET AKOUA E. (QUARTIER ACADEMIE)	9-BZV	OKANDZE DINGA Christian
32	21943 du 03-08-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.600,00m2	QUARTIER NZIBOU II	POOL	KOUD Rolland Antoine
33	16059 du 03-02-17	Sect P16B, bloc 33 ; Plle 10 ; Sup : 279,36m2	36, RUE NABEMBA	6-BZV	KABA Vianney
34	21631 du 02-06-20	Sect P5 , bloc 64 ; Plle 9bis (ex 8) ; Sup : 238,34m2	81BIS, RUE LOUINGUI	3-BZV	NGALA Joséphine
35	21482 du 19-03-20	Sect P13, bloc 235 ; Plle 02 ; Sup : 589,37m2	78, RUE MISSAKOU	5-BZV	AVE KITE
36	22106 du 14-09-20	Sect P8, bloc 132 ; Plle 08 (ex. 11) ; Sup : 441,96m2	79, RUE SIBITI	4-BZV	KABI née BAZANGUIKA Thérèse Geneviève
37	22099 du 09-09-20	Sect : non cadastrée ; Sup : 218,17m2	LIFOULA	POOL	MBOUNGOU Nicolas Fernand
38	22452 du 18-11-20	Sect P4, bloc 132 ; Plle 6 (ex. 4ter) ; Sup : 180,47m2	55TER, AVENUE MAYA-MAYA	3-BZV	OBOA AYOKA Serges Laurel
39	22377 du 02-11-20	Sect -, bloc - ; Plle 12 ; Sup : 800,00m2	QUARTIER IOUEME	POOL	KAMBA Anne Marie Scholastique
40	22376 du 02-11-20	Sect -, bloc - ; Plle 03 ; Sup : 800,00m2	QUARTIER IOUEME	POOL	ABVOUANGONGO LOULEDAUD Sony
41	22249 du 07-10-20	Sect P4, bloc 02 ; Plle 06 ; Sup : 299,26m2	20, RUE MOUNDZOMBO	4-BZV	GOMA Wilfrid Eddy
42	22434 du 16-11-20	Sect P9, bloc 128 ; Plle 1 ; Sup : 479,53m2	66, RUE MOSSAKA	5-BZV	OKANDZE Borel Pythéas
43	22386 du 03-11-20	Sect : non cadastrée ; Sup : 432,64m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	IBARA Rolf
44	22393 du 04-11-20	Sect CK, bloc 74 ; Plle 5 ; Sup : 208,50m2	RUE EYOTA	9-BZV	YENEKE Jean De Dieu
45	16168 du 09-03-17	Sect A, bloc 6 ; Plle 6 ; Sup : 2.759,01m2	QUARTIER OMBONDO (NGOUENE)	CUVETTE	NGOMA KIONGA née S. NG Andréa Carole

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA.

Fait à Brazzaville, le 21 décembre 2020

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°003/2020/OUESSO
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours **: cette procédure concerne les immeubles suivants :**

N°	N°de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
01	2565 du 31/07/2020	Section /, bloc / ; Plle 1 ; Sup.: 600,00m²	Village Mbalouma	Sous-Préf. de Mokeko	IBARA Guy Bruno
02	2566 du 31/07/2020	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.:50.000,00 m²	Village Ketta	Sous-Préf. de Mokeko	IBARA Guy Bruno
03	2567 du 31/07/2020	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.: 55.884,53m²	Village Ekombo ya kolo (Mbindjo)	Sous-Préf. de Mokeko	EPAMBO Isabelle Solange
04	2558 du 08/07/2020	Section J, bloc / ; Plle 10; Sup.: 400,00m²	Quartier Mindongo (Route de Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	MAMBEKET BAYONGA Guy Richard
05	2553 du 11/06/2020	Section A, bloc 153 ; Plle 1 bis ; Sup.: 305,84m²	Quartier Château d'eau	Arrondissement n°1 Nzalangoye	OKOBO Paul Junior
06	2539 du 10/03/2020	Section F/, bloc 40 ; Plle 15 ; Sup.:346,50 m²	Quartier Mometa	Arrondissement n°1 Nzalangoye	FOFIE MENIODEM Eric Bertrand
07	2476 du 27/05/2019	Section F, bloc 34 ; Plle 4 bis ; Sup.: 256,50 m²	Quartier Mometa	Arrondissement n°1 Nzalangoye	GBATYOUEN MOUICHE Karine Delphine
08	2541 du 10/03/2020	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.:500.025,57 m²	Village Ketta	Sous-Préf. de Mokeko	FONDATION CONGO ASSISTANCE
09	2578 du 16/09/2020	Section B, bloc 13 bis ; Plle 2 ; Sup.:400,00 m²	Centre ville . Quartier Sans Fil	Arrondissement n°2 Nbindjo	MBANDZA Gilbert
10	2505 du 30/10/2019	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.: 4606,00 m²	Quartier n°22 Copayer (zone Kouabedjock)	Sous-Pref. de Sembé	Succession MINDY Rémy
11	2579 du 18/09/2020	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.: 400,00m²	Mbindjo-Mokeko	Sous-Pref. de MOKEKO	MALONGA Rufin
12	2580 du 18/09/2020	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.: 1.000,00m²	Mboma (Zone Ndzombo le Soir)	Sous-Pref. de MOKEKO	MALONGA Rufin
13	2544 du 10/03/2020	Section B/, bloc / ; Plle 2 ; Sup.: 469,58m²	Quartier Birham-kiem	Arrondissement n°2 Nbindjo	BIANGA Honoré
14	2125 du 24/06/2015	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.: 555,62m²	Baluma (Village)	Sous-Pref. de MOKEKO	MBONGO Pulcherie Laure
15	2589 du 23/09/2020	Section E, bloc 123 ; Plle 6 bis ; Sup.: m²	Quartier Ngongo	Arrondissement n°2 Nbindjo	MASSAMBA BOUPFILI Rayonne Bradley
16	2594 du 29/09/2020	Section /, bloc / ; Plle 5-6 ; Sup.: 570,00m²	Quartier Mevelec	Commune de Pokola	SIBOMANA Bonheur Noe
17	2591 du 24/09/2020	Section B, bloc 176; Plle 2 ; Sup.: 1003,45m²	Quartier Ngongo	Arrondissement n°2 Nbindjo	OKEMBA Georges Dieudonné

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Le Chef de Bureau
Alban Pie X OTORO

Fait à Ouesso, le 30 Octobre 2020

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 03/2020/ PD-PAC/UCP/RPM

«Recrutement d'un Consultant National chargé d'élaborer le document d'orientation sur le genre»

1. Contexte et justification
1.1 Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Consultant National chargé d'élaborer le document d'orientation sur le genre.

1.2 Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant
L'objectif global de la mission du Consultant est d'élaborer un document d'orientation sur le genre, pour une meilleure implication des femmes et des jeunes dans la filière
De façon spécifique, il s'agit de :
• Initier un dialogue avec les acteurs locaux (publics, privés et associatifs) en vue d'établir le profil genre et un plan d'actions pour le développement communautaire visant l'inclusion et le maintien des plus défavorisés dont les femmes et les jeunes dans la filière;
• Produire un document d'orientation sur le genre pour une meilleure prise en compte des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre des activités de la filière;
• Sensibiliser les partenaires sur la nécessité et les modalités de mise en œuvre des activités tenant compte des aspects genre, en vue de réduire les écarts et promouvoir l'équité des différentes couches sociales dont les femmes et les jeunes;
• Renforcer les capacités des institutions partenaires dans la prise en compte du genre en vue d'intégrer sa transversalité dans les activités de la filière afin de garantir l'équité et la durabilité, d'éviter l'exclusion des groupes les plus pauvres et d'élargir les écarts existants entre les groupes;
• Renforcer le pouvoir économique, l'insertion et le leadership des femmes et des jeunes au sein de la filière;
• Accompagner les communautés bénéficiaires dans la conduite des audits organisationnels genre et la définition de plans d'actions en faveur de l'égalité professionnelle et l'inclusion des plus pauvres.

3. Qualité et Profil du consultant
Le Consultant devra avoir:

- Un Diplôme universitaire de niveau supérieur (Bac + 4) en sciences de développement, sciences socio-économiques, ingénierie sociale, développement organisationnel, sciences politiques ou autre domaine relevant de cette action;
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle prouvée dans la conduite des études et activités liées aux questions du genre;
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle prouvée dans la conduite des audits organisationnels et l'animation des ateliers de formation des adultes et des groupes de travail avec des méthodes participatives;
- Piloté au moins deux missions similaires pour des organismes d'envergure nationale ou internationale;
- Produit un document du genre «guide» attendu dans le cadre de la présente prestation;
- Une bonne connaissance du fonctionnement des organisations paysannes;
- Des bonnes capacités d'analyse et d'observation;
- Une bonne capacité d'encadrement dans une approche pédagogique paysanne;
- Des bonnes capacités rédactionnelles et de communication écrite et orale (Français);
- Une maitrise de l'outil informatique (logiciels: Word, Excel, Power Point, Internet);
- Une bonne capacité de supervision et de suivi dans une approche participative, communicative et pédagogique.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. L'expérience de travail avec les bailleurs de fonds internationaux est un atout.

NB: fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission
Le consultant sera recruté pour une durée de 30 jours calendaires. Le lieu de travail est Brazzaville, avec une mission dans les départements de la Cuvette et la Cuvette Ouest, précisément dans les axes et localités suivants: Makoua – Okombé – Ntokou; Tchikapika – Oyo – Boundji; Owando; Okoyo; Ewo et Etoumbi.

5. Manifestation d'intérêt
Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes (preuves) sur leurs expériences et compétences en rapport avec la nature de la mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, etc.). Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA)». Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode «Sélection de consultants à Titre Personnel (STP)».

Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (Termes de référence), à l'adresse indiquée ci-dessous du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers
Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 05 janvier 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N° 03/2020/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement d'un Consultant National chargé de d'élaborer le document d'orientation sur le genre».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
Secrétariat, «VILLA Maison Blanche», derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville
Téléphone: (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11
Email: pdpac.cg@gmail.com
Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 04/2020/ PD-PAC/UCP/RPM

«Recrutement d'un Consultant National chargé de renforcer les capacités de l'administration de proximité en animation rurale (H/F)»

1. Contexte et justification
1.1 Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Consultant National chargé de renforcer les capacités de l'administration de proximité en animation rurale.

1.2 Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant
L'objectif global de la mission du Consultant est de renforcer les capacités de l'administration de proximité en animation rurale en vue de favoriser l'encadrement des communautés rurales.
De façon spécifique, il s'agit de:
• Renforcer les capacités des chefs de secteurs, vulgarisateurs et DDPA en techniques d'animation sociale en milieu rural et en andragogie;
• Mettre à la disposition des animateurs, les outils afférents à l'animation rurale;
• Elaborer et partager le guide du vulgarisateur du secteur halieutique en milieu rural.

3. Qualité et Profil du consultant
Le Consultant devra avoir:
• Un Diplôme universitaire de niveau Bac + 5 minimum en sciences de développement, ingénierie sociale, sciences politiques ou autre domaine relevant de cette action;
• Au moins 10 ans d'expérience professionnelle prouvée dans l'animation des ateliers de formation des adultes avec des méthodes participatives;
• Piloté au moins deux missions similaires dans les projets de développement conduits par des organismes d'envergure nationale ou internationale;
• Produit un document du genre «guide» attendu dans le cadre de la présente prestation;
• Une Bonne capacité d'encadrement dans une approche pédagogique paysanne;
• De Bonnes capacités rédactionnelles et de communication écrite et orale (Français);
• Une Maitrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Internet).

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NB: fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission
Le consultant sera recruté pour une durée totale de 31 jours de travail effectif, entre janvier et mars 2021. La mission sera exécutée à Oyo et Makoua, dans le département de la Cuvette.

5. Manifestation d'intérêt
Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, etc.) Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode «Sélection de consultants à Titre Personnel (STP)».

Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (Termes de référence), à l'adresse indiquée ci-dessous du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers
Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 05 janvier 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention **«AMI N°04/2020/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement d'un Consultant National chargé de renforcer les capacités de l'administration de proximité en animation rurale».**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
Secrétariat, «VILLA Maison Blanche», derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville
Téléphone: (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11
Email: pdpac.cg@gmail.com
Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur

HANDBALL

Election à la tête de la Fédération sur fond de divergences

César Ndzota a été élu à la tête de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND), samedi 19 décembre 2020, au terme d'une assemblée générale controversée et marquée par des contestations et une interprétation divergente de la motion de *«déchéance»* contre l'équipe fédérale sortante qui a brillé par son absence.

Le président sortant, le député Jean-Claude Ibovi, avait affaire à forte partie. D'abord, il devait affronter le colonel Guy Jonas Tsiba. Ensuite il se retrouvait face à un troisième candidat, César Ndzota, un autre colonel mais retraité et premier vice-président démissionnaire de son équipe fédérale. Puis il a été poussé contre son gré à se conformer aux statuts de la Fédération qui l'obligent à convoquer préalablement un congrès de travail avant d'aller à l'assemblée générale élective. Surprise : le jour J, Jean-Claude Ibovi et l'ensemble de son comité, attendus pour déposer leur mandat, ont séché en bloc les assises supervisées par Soumana Kouyaté, le délégué malien de la Fédération internationale (IHF) et de la Confédération africaine (CAHB). Du jamais vu dans l'histoire des assemblées générales électives au Congo ! Leur absence a conduit les participants d'adopter à leur encontre une motion de *«déchéance»* et de tenir dans la foulée l'assemblée élective. Une décision prise à l'unanimité par la majorité des présidents des Ligues départementales.

César Ndzota, après son élection à la tête de la FECOHAND

Ce n'était pas l'unique surprise. Alors que les deux camps restés en lice avaient réussi à écarter Jean-Claude Ibovi de la course, leur coalition, scellée *« pour des raisons purement électorales»* pour paraphraser un analyste, a fini par voler en éclats. En effet, les partisans du candidat Tsiba ont tenté de récuser la candidature de César Ndzota. Ils tenaient à peu près le raisonnement ci-après : dès lors que la motion de déchéance contre l'ancien bureau a été votée, César Ndzota qui en faisait partie ne peut plus être éligible, bien qu'ayant entre-temps démissionné. Mais ayant échoué dans leur tentative, ils ont vidé la salle sans autre forme de procès. Il n'y avait donc plus de suspense, d'où l'élection sans surprise du colonel à la retraite.

Le nouveau président de la FECOHAND, César Ndzota, s'est aussitôt engagé, entre autres, à rassembler d'abord toute la famille du handball déchirée par les interminables querelles, ensuite à développer la formation tous azimuts et travailler pour l'élargissement de la base. Reste à voir si les résultats seront au rendez-vous pour une discipline qui a perdu beaucoup de son lustre d'antan.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

TOURNOI QUALIFICATIF POUR LA CAN U20

Congo: c'est toujours comme ça!

Les Diables-Rouges juniors seront une fois de plus absents à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de football des moins de 20 ans qui aura lieu l'année prochaine en Mauritanie. Ils n'ont pu obtenir leur ticket en Guinée Equatoriale, pays qui accueillait le tournoi qualificatif pour les pays membres de la zone Afrique centrale.

Le Congo éliminé! Oui, c'est toujours comme ça, c'est toujours pareil, c'est toujours le même refrain! Le sort des moins de 20 ans congolais était déjà scellé à l'issue de leur premier match perdu jeudi 17 décembre face au Cameroun (1-3).

Déjà éliminés, les Diables-Rouges U20 devaient tout juste sauver

Eliminés, mais heureux d'avoir défait la RDC

l'honneur pour leur deuxième et dernier match du groupe B. Ils l'ont fait en battant (2-1) les Léopards U20 de la RDC samedi 19 décembre 2020. Leurs buts portent les signatures de Roland Okouri (35e) et Sagesse N'zaou (55e), alors qu'ils étaient menés dès la 5e minute de jeu. Un succès qui permet ainsi aux Lionceaux du Cameroun, premiers du groupe, de se qualifier pour la finale du tournoi et, ipso facto, pour la phase finale en Mauritanie. Le Cameroun et la République Centrafricaine, les deux représentants de la zone Afrique Centrale à la prochaine CAN U20, s'affrontaient en finale zonale mardi à Malabo.

Serge Désiré KOUBOLO KIANA

VIE ASSOCIATIVE ET LEADERSHIP FEMININ

Le GTCF Congo prépare l'offensive

Les femmes du ministère des Sports entourant la présidente de la Fédération de nzango

L'antenne Congo du Groupe de travail consultatif de la CONFEJES pour la participation des jeunes filles et des femmes aux activités de jeunesse et de sport (GTCF) a organisé vendredi 18 décembre dernier à Brazzaville, une rencontre d'information et de partage avec les femmes du ministère des Sports, qui a connu aussi la participation de la présidente de la Fédération congolaise de nzango, Aminata Adzakou Cissé.

Le GTCF fêtait à cette occasion ses 20 ans d'existence. Au cours des échanges, les participantes, une vingtaine, ont pu être renseignées sur la création du Groupe, ses objectifs, sa composition et les grands axes de ses missions. Toute chose qui les a réjouies. Pour une des participantes, les informations reçues au cours des échanges sont des outils devant leur permettre notamment d'accéder aux instances des structures de décisions de leur département ministériel et de revendiquer la mise en œuvre de la recommandation sur le taux de participation attendu de la gent féminine dans les structures de prise de décisions.

La déléguée nationale GCTF/Congo, qui est également la coordonnatrice régionale Sport de la zone C (Afrique centrale et Grands lacs), Anna Moungala, a informé que *«le GCTF a entrepris d'appuyer la CONFEJES dans son engagement à favoriser la participation égalitaire des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse, de sports et loisirs et à promouvoir le leadership féminin en vue de les rendre plus autonomes et faciliter leur accès aux instances de prise de décisions.»*

Outre le sujet principal, la rencontre a permis à la présidente de la Fédération congolaise de nzango, Aminata Adzakou Cissé, de partager son expérience personnelle et de faire la promotion de sa discipline et sa structure fédérale. *«Le nzango est resté pendant longtemps un simple jeu. Des réflexions ont été menées pour apporter des réformes en son sein. Toutes ces conditions réunies ont permis la mise en place de la première fédération en 2013, à la tête de laquelle se trouvait une femme, en l'occurrence Blanche Akouala. Etant aujourd'hui l'unique femme à la tête d'une fédération sportive nationale sur les 29 que compte notre pays, j'aimerai booster la discipline nzango au firmament du sport congolais, afin de ne pas faire piètre figure aux Jeux de la Francophonie de Kinshasa en 2022. »*, a-t-elle déclaré. Elle a aussi exhorté la gent féminine à faire preuve de courage, d'audace et d'abnégation.

Le GCTF est un groupe de travail créé sur décision de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des sports (CONFEJES) de la Francophonie, une institution née en 1969.

G-S.M.

NECROLOGIE

Hervé Sakala Mankoussou, notre confrère

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le 1er décembre 2020, Hervé Sakala Mankoussou. Dans sa soixante-huitième année. Il était né le 17 septembre 1952.

Enseignant d'éducation physique et sportive puis conseiller sportif, Hervé Sakala Mankoussou fut ensuite attiré par le journalisme dans les années 1980, à Dolisie. Ses premiers encadreurs ont été Deff Moukala Ngono et feu Ibahi-Bahis. Puis il devint lui aussi correspondant de Radio-Congo, dans la capitale congolaise de l'or vert.

Mais à cause des guerres que le pays a connues, Hervé décida de s'installer à Pointe-Noire, sans toutefois renoncer à son nouveau métier. Ainsi, il collabora à l'antenne sportive de Radio-Congo Pointe-Noire. Admis au test de changement de spécialité en juillet 2002, il passa de Radio-Congo Pointe-Noire à Télé-Congo Pointe-Noire sous les ordres d'Emile Awé, alors directeur de la chaîne départementale de télévision publique qui venait d'être créée. Hervé y évolua au service des Sports en duo avec feu Jean-Claude Diambou-Iloungou. Ce dernier étant affecté à Brazzaville, Hervé fut nommé chef de service. Fonction qu'il occupa jusqu'à son départ à la retraite en 2012. Mais, il était parti de Télé-Congo Pointe-Noire sans vraiment partir, puisqu'il continua à présenter une émission n'ayant rien à voir avec le sport, ''Le Foncier''.

Hervé Sakala Mankoussou a été victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Il a rendu l'âme à l'hôpital général de Loandjili. Ses amis de la corporation lui ont rendu un dernier hommage. Il laisse une veuve et une progéniture nombreuse.

Qu'il repose donc dans la paix du Seigneur sur la terre de Côte Matève, sur la route nationale n°4, où son inhumation a eu lieu samedi 12 décembre 2020 dans un cimetière privé.

Equateur Denis NGUIMBI
(sur les notes de Noëllie BOUANGA)

www.banqueposte-congo.com

INFORMATION A LA CLIENTELE

La Banque Postale du Congo informe son aimable clientèle que dans le cadre du processus du règlement de la dette intérieure, les paiements liés à la dette sociale ont débuté à son Siège sis Rond-Point place de la poste selon le chronogramme ci-après :

- **Mardi 15 décembre 2020 :** Indemnisation des sinistrés du 04 mars.
Sont concernés : Les commerçants retardataires, les écoles retardataires et les pertes enregistrées par les vendeurs ;

- **Du 16 décembre au 23 décembre 2020 :** Paiement des ex appelés et volontaires.

Dates	*Clients par ordre alphabétique*	*Promotions*	*Site de paiement*
Mercredi 16 décembre 2020	A, B, C, D	PROMOTIONS 1991-2010 (TEXTES REACTUALISES), PROMOTIONS 1991 – 2010, PROMOTIONS 2007-2015, PROMOTIONS 2008-2015	Agence Siège, Rond-Point place de la poste, centre-ville.
Jeudi 17 décembre 2020	E, F, G, H, I, J, K, L	PROMOTIONS 2010-2015, PROMOTIONS: 1991-2008 (TEXTES REACTUALISES), PROMOTIONS : 1991-2012 (TEXTES REACTUALISES), PROMOTIONS : 2007-2015, PROMOTIONS 1991-2008, PROMOTIONS: 1991-2011,	
Vendredi 18 décembre 2020	M	PROMOTIONS : 1991-2006 (TEXTES REACTUALISES)	
Lundi 21 décembre 2020	N	PROMOTIONS : 1993-2010 (TEXTES REACTUALISES)	
Mardi 22 décembre 2020	O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z	PROMOTION 2000-2008, PROMOTIONS 2007-2013, PROMOTIONS 1991-2008 (TEXTES REACTUALISES)	
Mercredi 23 décembre 2020	Retardataires, procurations		

Banque Postale du Congo

Notre ambition : votre réussite

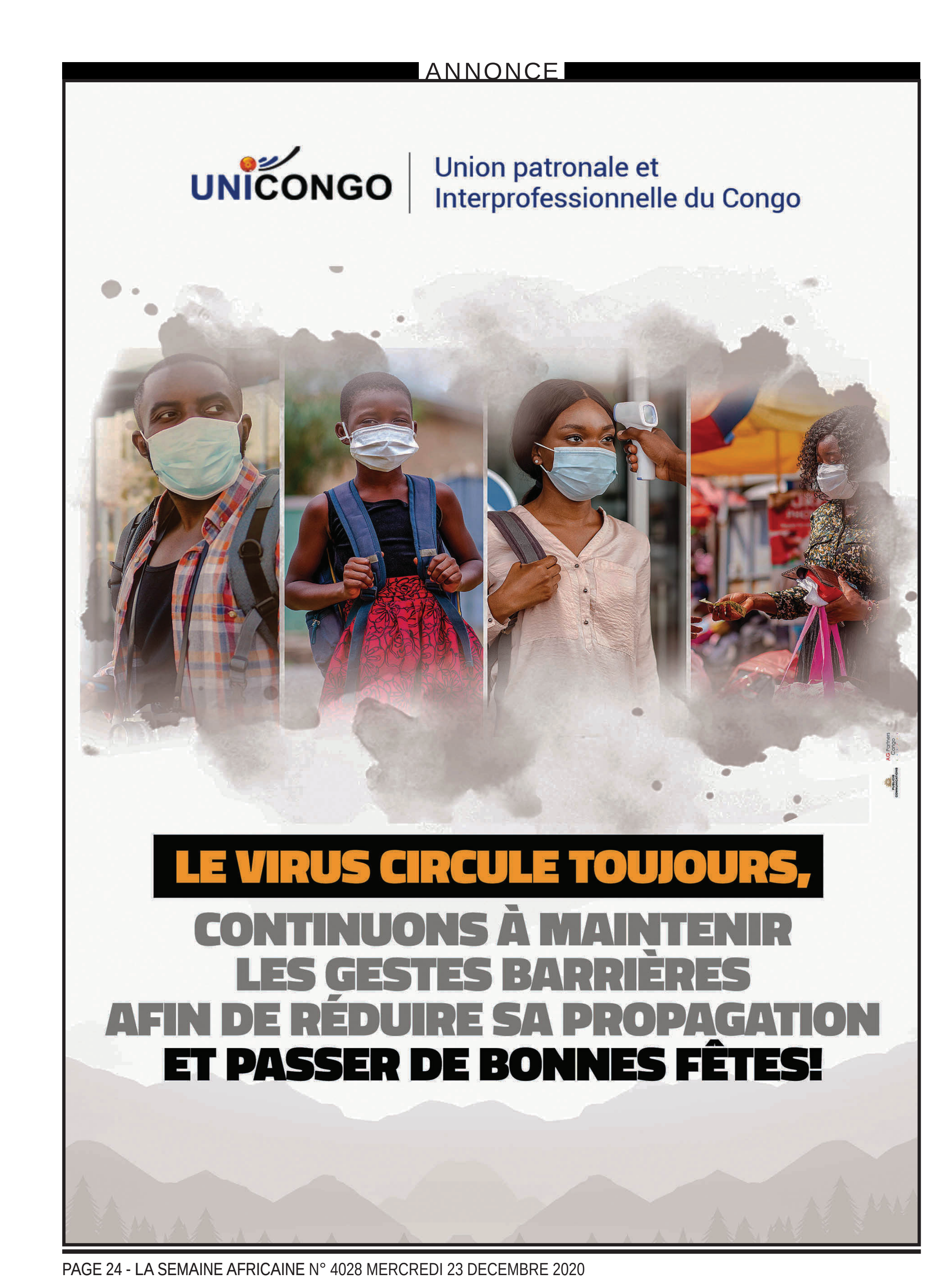
UNICONGO
Union patronale et
Interprofessionnelle du Congo
LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS,
CONTINUONS À MAINTENIR
LES GESTES BARRIÈRES
AFIN DE RÉDUIRE SA PROPAGATION
ET PASSER DE BONNES FÊTES!